VIVONS LE GRAND-LEMPS

Journal municipal de la commune de Le Grand-Lemps

[#183 - Juin 2022]



Habiter et vivre Le Grand-Lemps

Finances

Entretien

Avis citoyen

Entre nous



L'Édito



Le 25 mai dernier le conseil municipal a fêté ses 2 années d'installation. L'occasion de faire le point sur les dossiers réalisés et ceux en cours. Vous les retrouverez en détail à travers la présentation du budget à l'intérieur de ce numéro mais nous pouvons d'ores et déjà citer les principales opérations prévues pour 2022 qui s'avéreront structurantes pour l'avenir :

• L'acquisition du foncier et la réalisation du parking des écoles, avec une liaison cycles et piétons vers le Centre Bourg, ainsi que l'acquisition d'un terrain à proximité de la salle intergénérationnelle pour un futur parking,

• L'étude de programmation de l'extension du centre bourg qui sera terminée pour octobre 2022.

Afin de répondre à notre volonté de démocratie participative, nous avons mis en place les référents de quartiers. Pour aller plus loin, nous lançons les consultations citoyennes. Identifiées sous le logo « avis citoyen », vous les retrouverez au fil de ce journal et elles vous indiqueront où et quand nous sollicitons votre avis. Vous les retrouverez à 3 endroits dans ce numéro : la consultation concernant l'extension du Centre Bourg le 28 juin, donnez votre avis sur le futur parking de l'école à partir du 27 juin, enfin aidez-nous à choisir la mascotte de vos futures ba-lades.

Concernant le budget, cette année encore, l'accent est mis sur la remise en état des bâtiments, voieries, mobiliers et véhicules communaux et plus généralement la prévision de leur entretien annuel. En effet ce sont plus de 500 000 euros qui seront investis afin de rénover, renouveler, entretenir. Être attentif à notre cadre de vie reste notre priorité et nous y travaillons avec le concours des agents des services techniques.

Nos associations sont très actives et sont bien représentées dans ce numéro. Je les remercie encore chaleureusement pour l'animation du territoire à laquelle elles contribuent.

Au mois de juin les événements seront de nouveau nombreux et je me réjouis d'avoir l'occasion de vous retrouver bientôt !

Le Maire,
Géraldine Bardin-Rabatel

Le Sommaire

3 | Dossier finances
6 | Dossier entretien
9 | Avis citoyen
10 | Les actions municipales
12 | La vie municipale
17 | Ça se passe sur la commune
23 | Vie économique lempsiquoise
25 | Vie associative
32 | Vie culturelle
35 | CCBE
36 | État civil
36 | Le calendrier des festivités

Vivons Le Grand-Lemps n°5
du mois de juin 2022
Directeur de publication :
Géraldine BARDIN-RABATEL,
maire du Grand-Lemps
Rédacteurs : Groupe, comité rédaction de conseillers municipaux.
Coordinatrice Mairie / Associations : Melissa Jegic
Maquette / Mise en page : www.oliviersalvaia.fr
Impression : Imprimerie Ruzzin
Crédit photos : Archives, comité de rédaction, associations, personnelles, Éric Selfstick DL, Clémentine Rabatel.

Horaires d'ouverture de la mairie
- Lundi : 9h - 12h et 13h30 - 17h
- Mardi : 9h - 12h et 13h30 - 17h
- Mercredi : 9h - 12h et 13h30 - 18h
- Jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 17h
- Vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h
- Samedis impairs : 9h - 12h

Contact

6, rue Lamartine 38690 Le Grand-Lemps
Email : mairie@legrandlemps.fr
Tél. : 04 76 55 80 34 - Fax : 04 76 55 56 67

Dossier finances

Budget primitif 2022

Lors de sa séance du 31 mars 2022, le conseil municipal a validé à l'unanimité les comptes administratif et de gestion 2021 de la commune.

Le Compte Administratif est le bilan financier de la commune : il retrace toutes les écritures comptables effectives en dépenses et en recettes (exécution budgétaire) et fournit les informations sur sa situation financière et patrimoniale. Son vote en conseil municipal permet aux élus de contrôler la gestion de la municipalité.

Il doit être conforme au compte de la trésorerie, qui contrôle la légalité des écritures et procède au paiement et encaissement pour le compte de la commune. Le trésorier retrace ces opérations dans le Compte de Gestion.

Le trésorier transmet également à la commune des indicateurs financiers :

- Des recettes et dépenses de fonctionnement en hausse, mais restant inférieures à la moyenne de la strate (villes de 1000 à 3 500 habitants).
- Un bon taux de réalisation du budget de fonctionnement.
- Une capacité d'autofinancement inférieure à la strate mais en nette amélioration (**- 346 276 €** en 2020 contre **+ 302 620 €** en 2021).

En conclusion les indicateurs financiers n'appellent pas d'observation à l'exception du taux d'endettement qui demeure élevé.

Pour 2021 le compte administratif fait apparaitre un excédent de **748 257 €** en fonctionnement et de **956 951 €** en investissement.

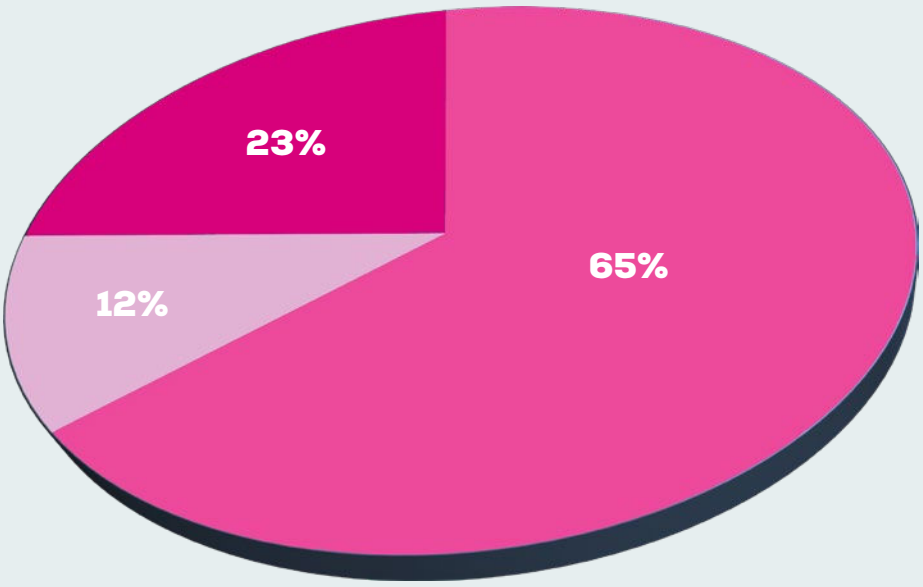
Le budget primitif 2022 est également validé lors de cette séance. Un débat d'orientation budgétaire préalable avait été organisé en février en conseil municipal.

Vous trouverez ci-dessous les principales informations sur le budget 2022.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Impôts / taxes	1 847 559 €	1 715 730 €	1 717 978 €
Dotations, Subventions ou participations	422 000 €	627 544 €	621 200 €
Autres Recettes d'exploitation	384 441 €	316 167 €	325 400 €
Produits Exceptionnels	26 000 €	19 854 €	0 €
Total	**2 680 000 €**	**2 679 295 €**	**2 664 578 €**

BP : budget prévisionnel CA : compte administratif
Taux de réalisation du budget 2021 : **99.97 %**



A retenir :

Pas d'augmentation du taux des taxes foncières (maintien à 35% pour le foncier bâti et 49.92% pour le foncier non bâti).

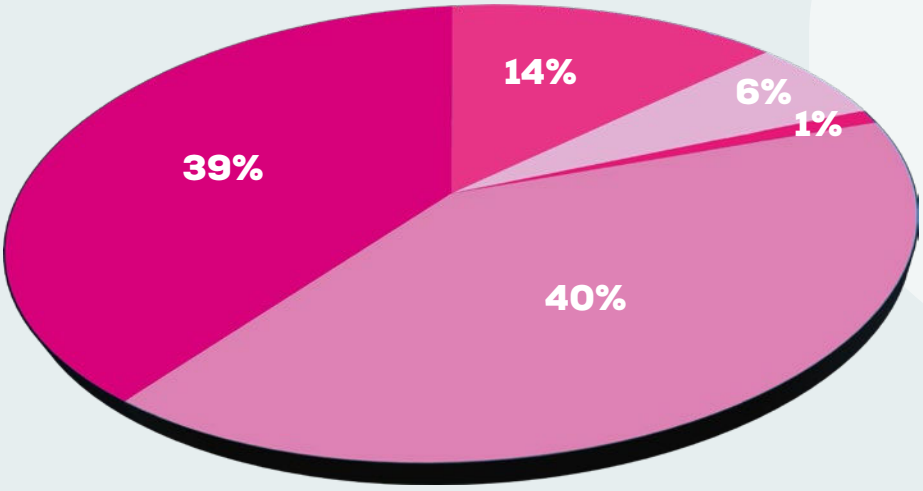
Projection prudente des autres recettes : taxes (droit de place, taxe sur l'électricité…), dotations et participation (DGF, péréquation et compensation…), recettes d'exploitation (périscolaire, concession cimetières, occupation domaine public, revenu des immeubles…).

Dotations, subventions ou participations — Autres recettes d'exploitation — Impôts/Taxes

LES DÉPENSES DE FONCTONNEMENT (HORS OPÉRATIONS D'ORDRE)

	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Charges de gestion	730 400 €	680 863 €	824 000 €
Charges de personnel	812 000 €	765 747 €	843 000 €
Atténuation de produits	17 500 €	17 348 €	17 500 €
Autres charges	320 600 €	302 066 €	289 100 €
Charges financières	134 000 €	133 378 €	120 000 €
Charges exceptionnelles	2 500 €	1 027 €	0 €
Total	**2 017 000 €**	**1 900 428 €**	**2 093 600 €**

Taux de réalisation du budget 2021 : **95.84%**



Charges de gestion (39%)
Charges de personnel (40%)
Autres charges (14%)
Charges financières (6%)
Atténuation de produits (1%)

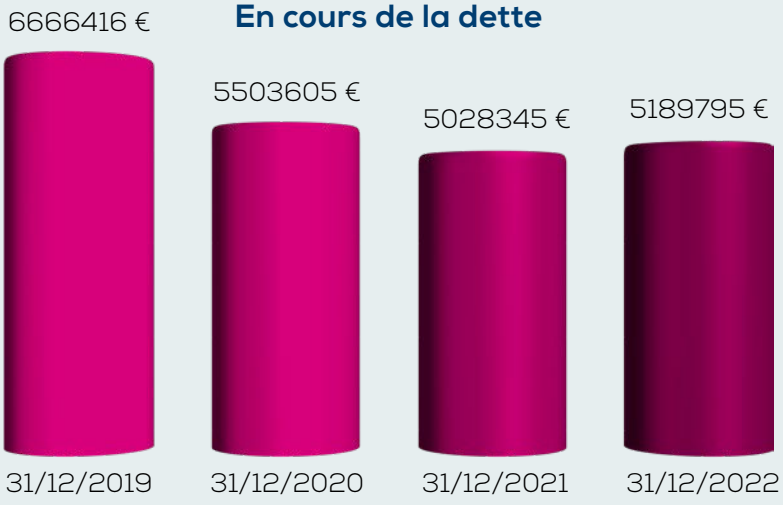
A retenir :
Fluides et fournitures : augmentation générale de 5% pour tenir compte de l'augmentation des matières premières due au contexte géopolitique incertain.

Un effort particulier est porté à l'entretien des bâtiments et des voiries/réseau ainsi qu'aux ressources humaines (voir détail article).

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Solde exécution de la section invest report	708 131.24 €	708 131.24 €	956 951.34 €
Virement de la section de fonctionnement	613 000.00 €		525 978.00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	767 360.97 €	767 360.97 €	748 257.74 €
FCTVA et taxe d'aménagement	206 161.00 €	169 620.63 €	53 000.00 €
Subvention investissements	265 055.00 €	52 269.91 €	76 560.00 €
Emprunt + operation financière			650 700.00 €
Total	**2 559 708.21 €**	**697 382.75 €**	**3 011 447.08 €**

En cours de la dette



A retenir :
Décision de recourir à l'emprunt pour le financement du projet parking/sécurité école, (investissement sur long terme et taux encore bas).

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	BP 2021 + DM	RÉALISÉ 2021	BP 2022
Dépenses imprévues			20 000.00 €
Emprunt et dettes assimilées	476 956.61 €	476 247.93 €	489 700.00 €
Dotation fonds divers	9 000.00 €	8 891.32 €	3 000.00 €
Immobilisations incorporelles	87 040.00 €	20 493.00 €	81 654.00 €
Subventions d'équipement	11 800.00 €	11 210.56 €	45 000.00 €
Immobilisations corporelles	1 089 807.00 €	164 122.56 €	957 281.79 €
Immobilisations en cours	91 000.00 €	90 076.27 €	600 000.00 €
Opération ordre patrimoniale			16 800.00 €
Total	**765 603.61 €**	**771 041.64 €**	**2 213 435.79 €**

A retenir :
Effort d'investissement important avec la concrétisation des projets lancés en 2021 et le lancement de nouvelles études et acquisitions (voir détails ci-après).

LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES EN FONCTIONNEMENT

■ Un effort particulier est encore fait cette année sur l'entretien des voiries (**82 700€**) et des bâtiments (**51 300€** pour la reprise concessions cimetière, la gravure de l'ossuaire, le contrat d'entretien du stade, l'élagage ...).

■ Il a également été prévu la location d'un véhicule électrique pour la police municipale.

■ La culture se dote d'un budget de **6 600€**, avec notamment la préparation d'un livre de recueil de la mémoire de nos anciens.

■ La subvention au CCAS, afin de faire face à une année exceptionnelle, augmente de 19% et passe à **25 000**€ pour cette année 2022 (contre **21 200€** en 2021 et **14 000€** en 2020).

■ Le budget alloué aux associations reste stable à **29 000€** (hors comité des fêtes).

■ Différentes animations prévues tout au long de l'année (lempsi'loisirs, exposition noir et blanc, marché de noël) ainsi que l'organisation de la fête de la Rosière par la municipalité portent le budget fêtes et cérémonies à **29 000€**.

■ Les charges de personnel sont en hausse de 10% en raison :
- de la revalorisation des carrières des catégories C et du SMIC,
- des avancements de carrière et de l'augmentation du régime indemnitaire,
- des recrutements pérennes (directrice périscolaire, responsable compta/Rh) et ponctuels (agents recenseurs, renfort au service technique).

Malgré cette hausse, la commune reste très en dessous de la moyenne de la strate : **40 %** des charges de fonctionnement réelles dévolus aux charges de personnel contre **54 %** pour les communes de la même strate.

LES CHOIX BUDGÉTAIRES EN INVESTISSEMENTS

Outre les remboursements d'emprunt pour **489 000€**, les dépenses d'investissement inscrites au budget concernent :

■ L'acquisition du tènement immobilier en face de l'école publique en juillet 2022 afin de permettre la réalisation du parking et sa liaison avec la rue Calmette Guerin.
Le budget global est d'environ **650 000€**.

■ 3 études ont été commandées cette année :
La première (**4 350€**) concerne la sécurisation des entrées de ville côté route du Vercors et route de Chartreuse ainsi que l'avenue de la Paix. La municipalité a demandé une consultation des riverains. Elle devrait avoir lieu avant la fin de cette année.
Une étude de **5304€** a été réalisée afin d'évaluer les différentes options au devenir de la salle intergénérationnelle.
Enfin la municipalité a recruté par appel d'offre, un AMO (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage) pour l'étude de programmation de l'extension du centre bourg (voir article détaillé) pour un budget de **60 000€**.

■ L'acquisition d'un terrain situé près de la salle intergénérationnelle pour un budget de **91 000€**

■ Un budget de près de **167 000€** afin de répondre aux besoins des bâtiments en termes de réfection du chauffage et de changement de portes ainsi que pour l'achat de panneaux de signalisation. La reprise du mur mitoyen entre la boucherie et la boulangerie est également prévue.

■ **128 000€** pour le changement de véhicules et matériels au service technique et l'acquisition d'un véhicule spécifique au nettoyage de la voirie.

■ **45 000€** pour la rénovation de l'éclairage public de la commune sous maîtrise d'œuvre du TE38 (voir article).

■ **33 000€** en mobilier : pour le changement des tables de la salle du conseil municipal (**11 000€**) et une partie du mobilier des classes de l'école primaire (**22 000€**)

■ Enfin **2 800€** seront consacrés à la rénovation du cadastre napoléonien.

Un budget tourné vers l'entretien et la remise en état des bâtiments de la commune ainsi que vers la création et l'anticipation de projets structurants pour la commune.

DOSSIER :
L'ENTRETIEN SUR LA COMMUNE

Éric Bonneton



Suite à la mutation d'un agent vers une autre collectivité, Monsieur Eric BONNETON a intégré le poste de Responsable du Centre Technique Mutualisé depuis le mois de mai 2022.

Quel est votre parcours avant votre arrivée sur notre commune ?

J'ai travaillé pendant 20 ans dans la région parisienne à la gestion et l'entretien des espaces boisés et des arbres des parcs des berges de la Seine, auprès de la Communauté d'Agglomération Grand Paris-Sud.

Suite à votre expérience dans les espaces boisés et le diagnostic établi sur la commune par l'ONF, comment voyez-vous l'entretien de nos espaces ?

Après avoir fait le tour de la commune pour visualiser et me familiariser à ces lieux, nous allons dans un premier temps sécuriser les arbres secs et dangereux, rue Paul Claudel et rue Calmette Guerin.

Ces arbres seront remplacés par de nouvelles plantations d'essence plus adaptée cet automne.

Quelles sont vos premières impressions ?

L'équipe technique est soudée, elle a une connaissance pointue des problématiques de la commune. Fort de cette expérience et d'une nouvelle dynamique nous pourrons répondre au mieux aux besoins des lempsiquoises et lempsiquois.

Le niveau d'équipement et le nombre de bâtiments municipaux m'ont surpris ainsi que la richesse de l'activité associative.

Pourquoi avoir choisi de venir travailler au Grand-Lemps ?

Natif du Nord-Isère, ce changement me permet de me rapprocher de mes origines, de ma famille et d'un territoire qui me manquait depuis la région parisienne.

Un hobby ?

J'aime les randonnées et la photo.

Les propriétés privées

Avec les beaux jours, reviennent les tondeuses, débroussailleuses, motoculteurs et autres engins bruyants qui envahissent nos jardins autant que les mauvaises herbes. Afin que chacun puisse profiter sereinement de son jardin et l'entretenir sans gêner ses voisins, nous rappelons les jours et heures auxquels il est permis d'utiliser des appareils bruyants :

- **Lundi au vendredi de 8h - 12h et 14h - 19h**
- **Samedi de 9h à 12h et 15h à 18h**
- **Dimanche et jours fériés de 10h - 12h**

Et c'est toute l'année pareil... Quand vous aurez taillé, coupé, élagué, dans les heures autorisées, n'allez pas brûler tous ces déchets verts au fond de votre jardin, c'est strictement interdit ! La déchèterie de Châbons est à votre disposition pour évacuer le fruit de votre labeur. Mettre ses déchets verts sous les haies ou aux pieds des arbres est aussi un bon engrais naturel et préserve l'humidité.

Les espaces publics



LES MESURES À RESPECTER AU GRAND-LEMPS

Propreté

La propreté des trottoirs et caniveaux relève de la responsabilité des riverains, propriétaire ou locataire au droit de sa façade. Ils doivent donc être tenus propres par les riverains eux-mêmes. Il faut donc régulièrement nettoyer les détritus, mégots de cigarette, papiers, feuilles mortes ou déjections diverses. L'automne, les feuilles mortes des trottoirs ne doivent pas être poussées à l'égout mais ramassées. L'hiver, en cas de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de dégager un passage et sécuriser le trottoir de leur propriété.

Animaux

Tout chien circulant sur la voie publique doit être tenu en laisse. Les parcs et jardins publics sont interdits aux chiens, même tenus en laisse. Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement au ramassage des déjections de son animal sur la voie publique, les parcs, jardins, et les caniveaux après ramassage des déjections de son animal sur la voie publique.
À La Mairie, nous offrons gratuitement un « porte-sacs à déjection ». Il est fixable à la laisse ou au collier par un simple mousqueton facile à employer. Vous trouverez à l'intérieur de ce support un rouleau de sacs poubelles d'une utilisation très aisée pour ramasser la déjection sans vous souiller les mains. Ce rouleau est gratuit, vous le retirez à l'accueil de la Mairie. Ce geste civique nous permettra de conserver nos rues propres… et vous évitera une amende de 35 euros.

Élagage le long des voies communales

Pour maintenir la circulation et la sécurité du domaine routier, les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol du domaine publique doivent être coupés à l'aplomb dans la limite de la propriété. Les haies doivent être conduites de manière à ce que leur développement ne fasse pas saillie du côté où passe le public. Faute d'exécution par les propriétaires ou leurs représentants, les opérations d'élagage, de taille, de recépage et de nettoyage peuvent être exécutées par la commune au frais des propriétaires.

Affichage dans l'espace public

Il est interdit d'apposer des affiches de quelque nature que ce soit, sur la voie publique (mobilier urbain, panneaux de signalisation, clôtures, etc.). Des emplacements d'affichage libre sont prévus à cet effet et seuls ceux-ci doivent être utilisés. Des dérogations à titre exceptionnel pourront être accordées par la commune précisant le lieu de l'affichage et le retrait dès la fin de la manifestation.

Poubelles

Les bacs doivent être sortis pour la collecte la veille du ramassage et rentrés dès que possible après passage du camion : dans sa propriété, dans un local à poubelles ou bien derrière un cache poubelles. Afin de diminuer les gênes et la pollution visuelle liées aux bacs d'ordures ménagères, les usagers qui n'ont pas de solution existante pour rentrer leur poubelle sont invités à le signaler en mairie. Des solutions pourront être étudiées au cas par cas (point de regroupement, création d'un local commun, etc.). Attention : les sacs poubelle placés au sol et non dans un bac ne sont pas collectés par le camion !

A noter : L'ensemble des mesures présentées dans cet article font référence à l'arrêté municipal 2015/046 du 13 Juillet 2015, consultable en mairie ou sur le site web de la commune.

Les encombrants, une ressource plutôt qu'un déchet !



Vous possédez des objets volumineux dont vous voulez vous séparer. Donnez-leur une seconde vie ! En évitant de les jeter, vous ferez à la fois un geste solidaire et éco-responsable.

Vous pouvez contacter des associations comme Emmaüs pour la plus connue, ou encore des ressourceries locales.

Au Grand-Lemps, vous ferez le bonheur de quelqu'un en apportant vos meubles ou appareils électroménagers à des associations comme :

• Elans Solidaires ou bien la recyclerie Les Pattiers Isérois.

Vous avez aussi le choix de proposer vos biens sur des plateformes de dons ou de vente en ligne comme **www.leboncoin.fr**, **www.donnons.org**, pour le plaisir des bricoleurs, restaurateurs de meubles ou artistes.

Si vous n'avez que le choix de jeter vos encombrants et que vous n'avez pas les moyens de les transporter en déchèterie, la commune organise régulièrement une collecte en porte à porte. Contactez la mairie au 04 76 55 80 34 pour connaître les modalités d'inscription, les encombrants acceptés et les jours d'enlèvement.

Attention, si vous déposez des objets ou déchets non considérés comme encombrants acceptés, il s'agit d'un dépôt sauvage ! Cela est interdit et passible d'une amende. (Loi 2020-105 du 10/02/2020).

ADRESSES UTILES

Elans Solidaires
Le Grand-Lemps
Accompagne les personnes en difficulté. Besoins ponctuels en meubles et électroménagers fonctionnels et en bon état.
Tél. : 06 24 26 69 82

Recyclerie Les pattiers isérois
Le Grand-Lemps
Récupère vos meubles et électroménagers.
Dépôt sur place les mardi et jeudi de 15h à 19h, les mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le samedi de 9h30 à 19h.
Tél. : 06 38 53 06 96

La ressourcerie de la Bièvre
Saint Siméon de Bressieux
Dépôt du mercredi au samedi
entre 8h30 et 16h30
Déplacement possible
moyennant une participation
Tél. : 04 27 69 00 62

Emmaüs Grenoble
Sassenage
Récupère vos meubles et électroménagers sur place ou chez vous. Ouvert du mardi au samedi de 13h30 à 17h30, les mercredi et samedi de 10h à 12h.
Tél. : 04 76 27 03 04

Déchèterie de Chabons :
• **Les déchets acceptés** : encombrants, gravats, cartons, plastiques, déchets verts, batteries, huiles usagées, polystyrène…
• **Les déchets refusés** : les ordures ménagères, les déchets putrescibles, les déchets de soins, les matériaux contenant de l'amiante, les pneus de tracteurs et de camions, les bouteilles de gaz, les extincteurs, les traverses de chemin de fer et tout autre déchet figurant dans le règlement des déchèteries.
Les changements d'horaires été et hiver s'opèrent aux dates des changements officiels d'heure, fin mars et fin octobre.

Horaires d'été
Lundi : 14h-18h
Mardi : 9h-12h
Mercredi : 14h-18h
Jeudi : fermé
Vendredi : 9h-12h et 14h-18h
Samedi : 9h-12h et 14h-18h

Horaires d'hiver
Lundi : 14h-17h
Mardi : 9h-12h
Mercredi : 14h-17h
Jeudi : fermé
Vendredi : 9h-12h
Samedi : 9h-12h et 14h-17h

Déposer des déchets devant le portail d'une déchèterie est interdit par la loi.

Avis citoyen

Des nouvelles de la reconstruction de l'EHPAD et de l'aménagement de l'extension du centre bourg





Les participants à l'observation guidée

La construction du futur EHPAD, prévue sur le tènement immobilier du site Billon-Mayor s'inscrit dans une Orientation d'Aménagement et de Programmation dite OAP. Une OAP exprime de manière qualitative les ambitions et la stratégie d'une collectivité territoriale en termes d'aménagements. D'une surface de près de 7 hectares l'OAP centre-bourg du Grand- Lemps est la plus importante du PLUI Bièvre Est, avec l'accueil potentiel de 250 logements.

C'est un projet sur le long terme qui peut représenter un grand bouleversement pour la commune qui souhaite malgré tout **maîtriser l'évolution du Grand Lemps**.

Aidée par Thibault Boularan du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) dans une réflexion globale, la municipalité a recruté un AMO (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage) dont la mission est d'avoir une vision d'ensemble du devenir de la commune en réalisant une étude de programmation pour l'aménagement de l'OAP centre-bourg et le redéploiement des équipements publics au Grand-Lemps. C'est l'atelier AKTIS de Grenoble qui coordonnera les différents intervenants du groupement conjoint retenu par la commission d'appel d'offres.

Celui-ci devra répondre à plusieurs enjeux comme : identifier les dynamiques de projets, prendre en compte les usages existants, mettre en perspective les opportunités programmatiques, conforter la continuité du centre bourg et la qualité du cadre de vie (proximité de la plaine, connexion entre les quartiers, déplacement en mode doux) ainsi que la réalisation d'un bilan opérationnel comprenant l'estimation de l'ensemble des postes de dépense du projet et la traduction d'une échéancier de dépenses sous forme d'un PPI (Plan Pluriannuel d'investissement). Il travaillera en étroite collaboration avec le cabinet conseil Ge-

rontim, architecte programmiste du centre hospitalier de Rives-sur-Fures, porteur du projet de reconstruction de l'EHPAD.

Le cabinet AKTIS a également répondu à la volonté de la municipalité, à savoir la consultation des habitants.

En ce qui concerne la concertation, la démarche a démarré le 24 mai avec une observation guidée comprenant l'ensemble des élus qui ont souhaité être associés à cet atelier et les référents de quartier. Cette balade urbaine, animée par l'agence alt. Urbaine, a permis de partager le regard des participants sur le centre-bourg et les principaux pôles (jardin de ville, place du Château, parc de la mairie, gare). Puis chacun a pu donner son avis sur le centre bourg et les principaux pôles.

Une seconde consultation prendra la forme d'un atelier maquette, ouvert à tous les habitants, est prévu le 28 juin à 18 heures 30. Ce second atelier vise à présenter les enjeux pour le site et permettre aux habitants de faire des propositions de scénarii pour alimenter la conception.

Animé par l'agence alt.Urbaine, ce temps de travail collectif, permettra de formuler des propositions et d'alimenter la réflexion de l'équipe chargée de l'étude.



ETUDE POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'OAP CENTRE-BOURG

ATELIER PUBLIC

28 juin 2022
18h30

Salle : foyer municipal

Ouvert à toutes et tous à partir de 10 ans

IMAGINEZ LE FUTUR DE L'OAP !

Identifiez les forces et faiblesses du centre-bourg
Réalisez collectivement la maquette de vos envies pour votre centre-bourg idéal

Pour faciliter l'organisation, merci de manifester votre intérêt par mail à l'adresse mairie@legrandlemps.fr

alt. Urbaine

AU PROGRAMME :

1 - **Présentation du résultat du diagnostic du secteur par l'équipe chargée de l'étude.**

2 - **Réalisation en groupe d'une maquette ludique d'un scénario d'aménagement de votre nouveau quartier idéal.**

Venez partager vos idées pour le développement du Grand-Lemps, cet atelier est ouvert aux enfants à partir de 10 ans.



PARKING DES ÉCOLES

En vue des futurs travaux du parking des écoles et de l'aménagement d'une voie douce de circulation, un plan sera mis à la disposition de chacun en mairie à compter du 27 juin 2022. Un autre sera visible à l'école publique. Vous pourrez également nous faire part de vos observations concernant ce projet sur un cahier dédié ou par mail à : mairie@legrandlemps.fr.

Les actions municipales

Bien vieillir sur la commune



Frédérique PUISSAT, Sénatrice de l'Isère, Delphine HARTMANN, Vice-Présidente en charge de l'autonomie et du Handicap au Département et Cyrille MADINIER, Conseiller Départemental et Vice-Président délégué à la ruralité, ont répondu favorablement à l'invitation du groupe de travail « Bien vieillir à Le Grand Lemps » qui s'est réuni le 31 mai dernier. Ce fut l'occasion pour les élus d'échanger de façon constructive sur deux projets :

• **L'avancement du projet de l'OAP Centre Bourg** qui intègre d'ores et déjà la dimension du Grand Age par le positionnement de l'EHPAD sur le terrain Billon Mayor. Pour répondre aux besoins des Lempsiquois et à l'enjeu majeur du vieillissement à domicile, la réflexion sera poussée vers une offre globale de logements et services en direction des personnes âgées et viendra en complément de l'offre existante sur notre Territoire.

• **L'élaboration et la mise en œuvre d'un Forum en direction des Séniors** au sein de notre commune à la rentrée (10/09/2022) en lien avec le Département.



Mascotte



La commission patrimoine et tourisme s'est attelée à la définition de boucles de promenade familiale sur la commune.

Pour permettre de bien les visualiser, une signalisation va être mise en place. Nous avons besoin de vous pour nous aider à choisir une mascotte qui représentera le Grand-Lemps sur les panneaux. Nous avons déjà défini des pistes, la mascotte doit montrer le mouvement, la dynamique, l'envie de se promener.

De ce fait, nous vous proposons de choisir entre :

- **Le Lièvre** – nous en trouvons partout dans les plaines, ils courent, ils sautent !

- **Le busard** – il s'agit d'un oiseau emblématique des plaines de la Bièvre, il suffit de lever la tête, il plane et voit tout.

- **Le castor** – Le « bièvre » est l'ancien nom du castor. Le castor entretient, construit, il ne s'arrête jamais.

- **La fée** – en lien avec la fresque et l'absinthe, elle est légère et virevolte d'un endroit à un autre.

Nous attendons vos réponses avant le 1er juillet 2022 par mail à com@legrandlemps.fr, par courrier ou par tél : 04.76.55.80.34. ou en déposant votre coupon réponse dans la boite aux lettres de la mairie.

COUPON RÉPONSE

(à cocher et à remettre en Mairie ou directement dans la boite aux lettres)

- ☐ Le Lièvre
- ☐ Le Busard
- ☐ Le Castor
- ☐ La Fée

Éclairage public
La commune confie son réseau à TE38



Lors du dernier conseil municipal a été votée la délégation de la compétence de l'éclairage public au syndicat Territoire d'énergie Isère (TE38). L'organisme public va permettre une meilleure gestion et maintenance du réseau d'éclairage existant sur la commune mais aussi d'investir dans sa modernisation.
TE38 est l'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz et d'électricité en Isère. Elle gère à ce jour l'éclairage public de 227 communes sur les 512 du département.
Un diagnostic de l'éclairage public de la commune a été réalisé par TE 38 qui a recensé 550 points lumineux sur 20 kms de routes éclairées et commandées à partir de 25 coffrets.
TE38 effectuera des visites préventives régulières et pilotera les travaux d'installation ou de rénovation d'éclairage public en finançant une partie des investissements de la commune. Une gestion informatisée permettra de cartographier le réseau pour faciliter la déclaration et le suivi des problèmes techniques.
Un travail de mise aux normes des armoires et un changement des ampoules en « LED » doivent être programmés face à la vétusté des luminaires.

Des chouettes, répulsifs à pigeons...

Vous les avez peut-être déjà remarquées, des chouettes occupent désormais la charpente des halles ! Rassurez-vous, elles sont factices et ne bougeront pas de leur perchoir... Leur objectif : repousser les nombreux pigeons qui dégradent la charpente et le sol à cause de leurs déjections. A la vue de ces rapaces, les pigeons sont effarouchés et n'osent pas se poser en leur présence. Lorsqu'elles détectent un mouvement elles émettent également des sons très désagréables pour les pigeons. Un double répulsif qui devrait diminuer les nuisances que l'on constate aujourd'hui sous les halles. Un dispositif à évaluer dans les prochains mois.
C'est une alternative aux filets ou aux piques anti-pigeons, beaucoup moins esthétiques. Si de nombreuses communes ont déjà expérimenté ces fausses chouettes et ont obtenu de bons résultats, il faudra tout de même attendre quelques mois pour juger de leur efficacité. Ce dispositif mérite en tous cas d'être testé pour conserver la propreté et le charme de nos halles.



De nouvelles cavurnes au cimetière



Le cimetière du Grand-Lemps est composé d'une partie ancienne plus proche de l'église Saint-Jean-Baptiste et d'une partie plus récente.
La partie jardin du souvenir, dans l'ancien cimetière, était devenue trop exiguë.
16 nouvelles cavurnes viennent donc d'être créées à l'abri du mur de la Mairie. Cette réalisation permettra de satisfaire au mieux les souhaits des familles. Leur dimension offre la possibilité d'adjoindre une stèle et de pouvoir personnaliser ce lieu de recueillement.
Chaque cavurne peut recevoir de 2 à 3 urnes. La municipalité propose la possibilité d'acquérir une concession pour 15 ou 30 ans renouvelable.
Un nouveau colombarium de 12 cases a également été installé. Les services techniques travaillent à la rénovation d'un banc qui viendra compléter cet ensemble et permettra aux familles de se recueillir sereinement.

La vie municipale

Un point avec les referents de quartier



Les membres de la commission démocratie participative ainsi que les référents de quartiers étaient réunis le 30 avril pour faire un point d'étape.

Depuis septembre dernier ce nouvel outil de lien social est en place. Vous pouvez vous adresser à votre référent, en fonction du quartier où vous vivez (ils sont au nombre de 6). Qu'il s'agisse d'une question d'aménagement des espaces, de stationnement, de circulation, voire de dégradation ou d'incivilité votre référent est un lien avec la municipalité.

Si toutefois vous n'avez pas chez vous la plaquette « Les référents à votre écoute », n'hésitez pas à la demander en mairie. Elle recense quartiers, noms et photos des référents ainsi que leurs adresses et numéros de téléphone pour mieux les contacter.

Plus d'une vingtaine des questions diverses ont été relayées par l'intermédiaire de ces citoyens bénévoles. À ce jour toutes ne sont pas résolues mais elles sont toujours prises en compte. Le fonctionnement de ce nouvel outil, reste perfectible, et c'est bien ce à quoi nous nous employons chaque jour.



Le Grand-Lemps

LES RÉFÉRENTS À VOTRE ÉCOUTE

Le mot du maire

Nous avions écrit et promis dans notre campagne municipale, un échange citoyen lempsiquois et élus, via la mise en place de référents de quartiers. C'est un axe fort de notre programme qui repose sur les valeurs suivantes : proximité, démocratie participative, lien social et écoute. C'est aussi le signe d'une ville qui avance et agit avec ses habitants.

Je suis très heureuse de vous présenter ces douze citoyens volontaires ainsi que les deux élues coordinatrices qui feront le lien entre vous et nous.

Tous, je les remercie vivement de leur engagement et souhaite que ce dispositif trouve écho auprès de l'ensemble des lempsiquoises et lempsiquois.

Géraldine Bardin-Rabatel

Le mot du premier adjoint

La commission « démocratie participative » achève l'installation de cette forme d'échanges voulue par Madame Le Maire. Avec Cécile Baron et Agnès Boully-Félix, nos deux coordinatrices référents de quartiers, elle a rencontré les 6 binômes qui forment cet intermédiaire entre la municipalité et les citoyens. À chaque page, un quartier, un trombinoscope et les coordonnées de vos référents. Ils sont à votre écoute pour transmettre aux conseillers concernés vos interrogations, et vos remarques.

Jacques Gacon

Dispositif de veille et plan canicule



Le CCAS de la commune du Grand-Lemps met en place son dispositif de veille sociale et d'alerte canicule.

Vous êtes une personne vulnérable âgée de plus de 65 ans, une personne de plus de 60 ans inapte au travail, une personne en situation de handicap, vous vivez seul (e) et n'avez pas de famille ou d'ami proche de votre domicile,

Vous souhaitez être appelée régulièrement, être visitée lors d'approvisionnement en eau ou à un autre moment,

Faites- vous connaître auprès du CCAS de la commune en appelant au 04 76 55 88 37 ou par courrier : Mairie du Grand Lemps, 6 rue Lamartine – 38690 LE GRAND LEMPS ou par mail à : ccas@legrandlemps.fr.

Seule une déclaration sur l'honneur de votre situation vous sera demandée lors de votre inscription.

Les séances du conseil municipal

L'intégralité des compte rendus des séances du conseil municipal est disponible sur le site internet de la mairie (https://www.legrandlemps.fr/).

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FÉVRIER 2022

Présentation du rapport d'orientation budgétaire :

L'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que dans les communes de plus de 3 500 habitants, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure de la gestion de la dette, doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les deux mois précédant l'examen du budget.
Même si la commune du Grand Lemps n'est pas concernée, la municipalité a décidé d'instaurer ce débat autour du budget dans un but démocratique.
Le rapport donne lieu à un Débat sur les Orientations Budgétaires (DOB) au sein de l'assemblée délibérante. Il représente une étape importante dans la procédure budgétaire de la ville. Il doit permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de la collectivité afin d'éclairer leurs choix lors du vote du budget primitif.
Les orientations de ce rapport se traduisent dans le budget 2022 présenté ci-joint.

Autorisation de signature d'un compromis de vente :

Considérant qu'il est indispensable de sécuriser les abords des écoles et de permettre aux parents d'accompagner leurs enfants dans les meilleures conditions possibles et qu'il est pertinent de créer un accès entre le centre bourg et les écoles afin de permettre une circulation piétonne et cycliste, la municipalité a trouvé un accord sur le prix de vente et les conditions de cession avec M. Wiet propriétaire des parcelles n° 162 et N° 368. Ces parcelles sont celles de l'actuel parking provisoire ainsi que celle reliant ce même parking avec la rue Calmette Guérin. Le conseil municipal a approuvé la rédaction du compromis de vente selon les termes suivants : acquisition au prix de 115€ HT le m² d'environ 1846 m².

Décision de préemption :

Considérant que la commune a pour projet la création d'un parking aux fins de :
- développer les mobilités douces, en lien avec la CCBE et notamment les accès à la gare SNCF (co-voiturage),
- permettre aux commerces du centre-ville, notamment ceux de la rue Pasteur de bénéficier d'un emplacement de proximité et donc, faciliter leur accessibilité.

Le conseil municipal a donc autorisé Mme le Maire à exercer le droit de préemption urbain sur le terrain situé 56 avenue de la gare cadastré section AC n° 667 pour 548 m² aux prix de vente de 85 000€.

Informations diverses :

Il a été rappelé en séance du conseil municipal que les rapports suivants sont à la disposition des élus et des habitants à l'accueil de la mairie :
• Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
• Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement
• Rapport annuel 2020 du SICTOM des pays de la Bièvre (Syndicat mixte central de traitement des ordures ménagères)
• Rapport d'activités 2020 de la communauté de communes de Bièvre Est

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2022

Approbation du compte de gestion 2021 du comptable :

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Le conseil municipal a adopté à l'unanimité les comptes du trésorier.

Vote du compte administratif 2021 du budget communal :

Voir dossier finances

Fiscalité locale :

Le conseil municipal a voté le maintien des taux d'imposition de 2020 à savoir :

	Taux communal 2021	Taux communal 2022
TAXE FONCIER BATI	35 %	35%
TAXE FONCIER NON BATI	49.92 %	49.92 %

Vote du budget prévisionnel 2022

Voir dossier finances

Signature du contrat plan de relance :

Dans le cadre du plan France relance, le Gouvernement a mis en place une aide à la relance de la construction durable, afin de soutenir et relancer la production de logements neufs.
Pour l'année 2022, le Gouvernement a souhaité faire évoluer le dispositif d'aide vers une contractualisation recentrée sur les territoires où les besoins en logement sont accrus et où la dynamique de production de logements est à renforcer en ciblant des projets de construction économes en foncier.
Le contrat de relance du logement est signé entre l'Etat, l'intercommunalité et les communes volontaires situées dans les zones de tension du marché immobilier local, dont la commune du Grand-Lemps.
Le montant prévisionnel de l'aide est établi au regard de l'objectif de production de logements, sur la base des autorisations de construire portant sur des opérations d'au moins 2 logements, d'une densité minimale de 0,8. Elle est d'un montant de 1 500 € par logement.
Le conseil municipal a autorisé Mme le Maire a signé le contrat plan de relance.

4 logements devraient rentrer dans les critères de ce plan.

Demande de subvention pour la liaison mode doux et la sécurisation de la traversée de la départementale par la création d'un parvis

La municipalité a sollicité une subvention auprès du conseil départemental pour les travaux concernant le parvis de l'école ainsi que les travaux concernant la liaison entre le futur parking des écoles et la rue Calmette Guérin.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MAI 2022

Transfert de compétence éclairage public à TE 38 :

L'éclairage public est une compétence optionnelle proposée par TE38 (établissement public), auquel la commune adhère déjà au titre de sa compétence « études générales » (mission de réflexion et de prospective dans les domaines connexes à la distribution d'énergie en matière d'éclairage public).

Il est de l'intérêt propre de la commune de confier à TE38 la maîtrise d'ouvrage des travaux et la maintenance des installations d'éclairage public.
Lorsque la compétence éclairage publique est transférée à TE38, il prend en charge :

- 35% des frais de fonctionnement de l'éclairage public
- 25% des frais d'investissement

Le conseil municipal a donc transféré la compétence éclairage public à TE38.

Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant de 650 000 € auprès du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes :

Afin de financer les futurs travaux d'aménagement du parking pour la sécurisation des abords des écoles, d'une voie piétonne et d'une zone cyclable et équilibrer le plan de financement de cette opération il est nécessaire de contracter un prêt bancaire

Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes propose à la commune de Le Grand-Lemps un prêt de 650 000 € aux conditions suivantes :

Durée d'amortissement : 20 ans
Périodicité : annuel
Taux d'intérêt annuel : 1,73 %
Amortissement : constant
Commission d'instruction : 75,00

Le conseil municipal a validé cette offre de prêt.

Visite de la SHCB : société de restauration collective





La commission école a proposé à tous ses membres, aux responsables de la cantine et aux parents d'élèves une visite de la société SHCB à St Quentin Fallavier qui prépare et fournit chaque jour environ 140 repas pour les enfants de l'école mangeant à la cantine.

Mercredi 25 mai au matin Mme le Maire Geraldine BARDIN-RABATEL, les conseillères adjointe et déléguée aux écoles Lydie MONNET et Marie Françoise JULLIEN, accompagnées de Aude et Samia, les deux responsables de la cantine, nous avons découvert les locaux de la légumerie où sont triés, lavés et désinfectés les légumes (tonnage) qui arrivent chaque jour directement par camion sur le quai de la légumerie.

Puis visite de la cuisine où sont préparés les différents plats composant les menus du jour.

Nous avons terminé par la visite du service administratif : une directrice du site, un responsable de la cuisine, une secrétaire responsable des commandes et de l'organisation et du suivi des livraisons, une diététicienne qui contrôle et crée les menus avec le chef cuisinier en suivant les exigences ….

Pour clôturer la visite, un repas préparé et offert par SHCB nous a été servi.

PORTRAIT D'ÉLU : CHRISTOPHE PEZET

Conseiller délégué aux aménagements, travaux et entretien des bâtiments



Pourquoi êtes- vous devenu conseiller Municipal ?

J'ai toujours vécu au Grand Lemps, je connaissais depuis mon enfance des gens qui étaient sur la liste de Géraldine Bardin-Rabatel. Dans ma vie professionnelle, je travaille dans les ordures ménagères, je suis actuellement chef d'équipe à la communauté Bièvre Isère au service déchets.

Je pensais qu'il y avait quelque chose à faire pour la propreté de notre commune mais je dois dire que j'étais aussi contrarié par le fait que le Grand Lemps était en train de devenir une cité-dortoir, c'est ce souci qui m'a poussé à m'engager pour ma commune.

La valeur travail est essentielle pour moi, elle fait partie intégrante de ma culture, j'enseigne cette valeur à mes enfants. C'est peut-être une déformation professionnelle mais j'ai du mal avec les incivilités quotidiennes, les cannettes jetées dans la rue, le vol des fleurs dans les jardinières municipales...Ces incivilités coûtent cher et sont chronophages pour les agents municipaux.

Les trous sur les routes, les travaux qui n'avancent pas assez vite ça énerve certains lempsiquois ?

Pour ça je suis d'accord, je me mets à la place des habitants, les trous nous attendaient bien sagement, mais il est trop facile de charger nos prédécesseurs, nous avons choisi d'augmenter le budget d'entretien des routes et de commencer les travaux, mais cela ne peut pas se faire en hiver. Ensuite il faut que les entreprises soient disponibles. Avec la pandémie la plupart d'entre-elles ont beaucoup de retard, ou manquent de matériaux. Mais j'ai une bonne nouvelle, les travaux vont commencer dès le mois de mai.

C'est vrai que tout paraît trop long, par exemple le futur parking de l'école, on arrive vers sa réalisation concrète, mais il aura fallu 2 ans de négociation pour enfin avancer.

Aujourd'hui il faut du temps pour tout, l'impatience de certains habitants et même de mes collègues élus est compréhensible mais nous faisons rapidement tout ce qui peut être réalisé dans les temps. La rénovation du terrain de foot a été une bonne chose, mais vous voyez même là il faut attendre que le gazon pousse.

Vous êtes considérés un peu comme les « hommes de l'ombre » à la commission des travaux ?

Oui, mais les élus de cette commission partagent cette forme d'anonymat avec les agents de la commune. En effet, restaurer un puit perdu ou intervenir sur des fils électriques tombés à terre, répartir du sel sur les routes dès l'aube en hiver, cela n'a rien de spectaculaire mais le bien- être et la sécurité de tous sont assurés.



Ça se passe sur la commune

Commemoration du 8 Mai 1945





La capitulation sans condition de l'Allemagne est signée dans la nuit du 6 au 7 mai 1945, fixant la fin des hostilités au 8 mai, 23 h 01 précisément. C'est ainsi que, le 8 mai 1945 à 15 heures, les cloches de toutes les églises ont sonné pour marquer la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. La loi du 7 mai 1946 pose le principe de la commémoration de la victoire. Puis, par la loi du 20 mars 1953, cette date devient un jour férié, au même titre que le 11 novembre pour la Première Guerre mondiale.

En ce Dimanche 8 mai 2022, Madame le maire Géraldine BARDIN-RABATEL entourée, de plusieurs élus municipaux, notamment André UGNON, 1er adjoint et Lydie MONNET, 2e adjointe a accueilli Madame la député de la 7e circonscription de l'Isère Monique LIMON, Monsieur le sénateur Didier RAMBAUD, Monsieur le vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes Yannick NEUDER pour rendre hommage à tous les combattants et à toutes celles et ceux engagés pour la France et notre liberté.

Un grand merci à tous les présents, et plus particulièrement à l'association Musique des Terres Froides, aux représentants de la FNACA Terres froides, aux présidents d'associations, aux représentants des sapeurs-pompiers et jeunes sapeurs-pompiers, à Océane Bridenne notre rosière, ses demoiselles d'honneurs et aux habitants.

Une très belle cérémonie du souvenir pour commémorer tous nos disparus en ce 77e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.

Cette commémoration s'est terminée en salle du conseil municipal où Anne-Cécile SCHNEIDER, déléguée au patrimoine, a présenté le drapeau des vétérans de la guerre de 1870 qui a été mis sous vitrine pour sa conservation. Il est visible en mairie.

Réfléchissons à cette pensée du résistant Pierre Brossolette : « Ce que nos morts attendent de nous, ce n'est pas un sanglot, mais un élan ».





Lempsi'Loisirs Des défis culturels et sportifs

La municipalité organise pour la 2e année un après-midi pour les enfants le 2 juillet 2022 de 14h à 18h sur la place du château.

Les enfants de 6 à 11 ans, pourront faire le tour des associations culturelles et sportives de la commune présentes et relever les défis qui leur seront proposés. L'objectif de ce « LEMPSI'LOISIRS » est la découverte de différentes activités sans résultats à obtenir, sans compétition. La seule règle sera de répondre aux défis de chaque association.

Cette manifestation a connu un vrai succès l'an dernier, aussi n'hésitez pas à vous présenter le 2 juillet place du château.

Des flyers seront distribués dans les écoles de la commune et chez les commerçants.

Nous vous attendons nombreux pour terminer ensemble l'année scolaire, la fin de saison des clubs, cela dans la bonne humeur avec goûter et récompenses pour tous les participants.



De mystérieux lapins au grand-lemps pour Pâques



A l'occasion de Pâques, la municipalité du Grand-Lemps a organisé une chasse aux œufs grandeur nature ! Ainsi, du 11 au 17 avril, il était possible de se promenr dans les rues de la ville à la recherche des 7 œufs (non comestibles...) subtilement cachés par les lapins de Pâques.

Pour aider dans cette quête, rébus et mots-mêlés ont été partagés tout au long de la semaine sur la page Facebook. Une opportunité idéale pour profiter du beau temps que nous a offert le week-end de pâques. A l'année prochaine pour de nouvelles aventures !

Portes ouvertes à l'EHPAD



L'équipe de l'EHPAD de Le Grand-Lemps, avec l'aide de celles du Centre Hospitalier de Rives avec lequel l'EHPAD est en direction commune, se sont mobilisées le vendredi 20 mai 2022 dans le cadre de la « Journée Européenne des Droits en Santé ». Ce temps fort de la démocratie en santé est né de l'initiative de citoyens européens désireux de faire connaitre les droits des usagers durant les parcours de soins et rendre les patients comme les résidents, acteurs de leur prise en charge.

Pour les vingt ans de la loi dite « Kouchner », l'association France Asso Santé a souhaité mettre en avant « Les Représentants des Usagers ».

C'est autour de cette thématique que les représentantes du Conseil de la Vie Sociale ont pu, le temps d'un atelier extérieur, répondre aux questions des familles et visiteurs autour de différentes thématiques tels que le rôle du Conseil de la Vie Sociale, le dossier médical, les directives anticipées, etc.

Au vu du succès du stand et de l'intérêt des visiteurs, l'édition 2023 est d'ores et déjà programmée !

L'EHPAD revêt ses habits de fête !

Le retour d'un événement qui n'a pas eu lieu depuis 2019 s'annonce pour ce samedi 25 juin 2022 à l'EHPAD Le Grand-Lemps : LA FETE DE L'ETE !

Un instant particulier pour Emmanuelle, animatrice de l'établissement et présidente de l'association « On s'Anime » depuis fin 2021 dont ce sera la première grande manifestation en tant que telle, entourée de ses bénévoles !

Outre le spectacle de Criss le magicien et le tirage de la tombola prévu l'après-midi en présence des familles qui seront accueillies dès 14h00, un barbecue sera servi aux résidents à midi juste après l'apéritif partagé.

Si l'achat des tickets de tombola a déjà débuté pour les résidents, les familles pourront encore y participer tout le long de cette journée afin de remporter un des nombreux lots offerts par les partenaires et fournisseurs de l'établissement ainsi que les commerces de la commune et alentours !



Transports - Arrêts Le Grand-Lemps

Retrouvez ci-dessous les informations et horaires principaux qui vous permettront de circuler aisément en bus ou en train dans le secteur isérois, au départ de la commune du Grand-Lemps.

TRANSPORTS ARRETS LE GRAND-LEMPS *	du lundi au vendredi** (WE et vacances scolaires voir site)
Ligne T51 direction RIVES, MOIRANS, GRENOBLE	
Arrêt Place du Château	6h49 - 7h15 - 8h44 - 14h04
Retour départ Grenoble - Gare routière	7h30 - 12h15 - 16h50 - 17h15 - 18h00
Ligne T56 direction VOIRON	
Arrêt Place du Château	6h54 (Me) - 7h05 (LMJV) - 12h31 (Me)- 17h29 - 18h38
Arrêt Avenue de L'Europe	6h50 (LMJV) - 6h56 (Me) - 12h33 (Me) - 17h31 - 18h40
Arrêt l'Hôpital	6h52 (LMJV) - 6h58 (Me) - 12h35 (Me) - 17h33 - 18h42
Retour départ Voiron - Gare routière	6h45 (Me) - 7h15 - 12h15 (Me) - 17h10 - 18h10
Ligne T56 direction LA COTE ST ANDRE	
Arrêt l'Hôpital	7h48 - 12h47 (Me) - 17h46 - 18h46
Arrêt Avenue de L'Europe	7h19 (Me) - 7h42 (LMJV) - 7h50 - 12h48 (Me)-17h47 - 18h47
Arrêt Gare	7h51 - 12h49 (Me) - 17h48 - 18h48
Arrêt place du Château	7h20 (Me) - 7h45 (LMJV) - 7h52 - 12h50 (Me) - 17h49 - 18h49
Retour départ La Côte St André H.Berlioz	6h35 - 6h45 - 17h10 - 18h10
Ligne T30 direction BOURGOIN	
Arrêt Gare	6h30 - 16h45
Arrêt Place du Château	6h31 - 7h05 - 16h46
Retour départ Bourgoin Gare Routière	8h15 - 12h20 (Me) - 17h20 - 18h20
Retour départ Bourgoin Gare SNCF	8h19 - 12h24 (Me) - 17h25 - 18h25
VOI07 direction VOIRON	
Arrêt Grand-Lemps Usine	6h55
Arrêt Gare	8h00 -
Arrêt place du Château	6h55 - 8h01
Arrêt Avenue de l'Europe	6h57 - 8h02
Arrêt l'Hôpital	7h00 - 8h03
Retour départ Voiron - Gare Routière (LMJV)	15h55 - 17h05 - 18h15
Retour départ Voiron - Brameret	12h20 (Me) - 16h00 - 17h20 - 18h20
RIV04 direction RIVES	
Arrêt Place du Château	7h20
Arrêt L'Hôpital	7h22
Retour départ Rives Collège	12h10 (Me) - 16h45 (LMJV)
TRANSPORT SNCF	
Direction Rives - Voiron - Grenoble	5h25 - 6h25 - 6h56 - 7h25 - 7h56 - 8h55 - 9h55 - 10h56
Direction St André Le Gaz -changement pour Bourgoin	6h04 - 7h04 - 8h36 - 9h04 -10h04 -13h04 -14h04
Co-voiturage : M'Covoit Covoiturage – Parking Bièvre Dauphine (ligne direction Voiron – Grenoble)	

* informations sous réserve de changement par les opérateurs
** Horaires et dessertes complets sur https://carsisere.auvergnerhonealpes.fr/
pour les bus et sur https://m.ter.sncf.com/auvergne- rhone-alpes/ pour les trains

Georges Morel : la cause des personnes âgées



Vous nous avez envoyé une lettre intitulée : Nous vieillirons ensemble … jusqu'au dernier adieu… Cette complainte de Bourvil est-elle le moteur de votre engagement auprès des personnes handicapées ou âgées.

Ce n'est qu'un tendre espoir ! Malheureusement les ruptures sont à cette étape de la vie nombreuses ; un décès, la solitude, la dépendance, la crainte de devoir quitter son domicile, de s'éloigner de sa famille, de ses amis, de son quartier voire de son village vers un lieu d'accueil collectif. La pandémie a cruellement révélé la grande vulnérabilité de ces lieux fermés aux conséquences dramatiques pour des résidents et un traumatisme pour tous du confinement en chambre, de l'interdiction des visites laissant les familles dans un sentiment de solitude, de désarroi, de culpabilité et d'impuissance.

Vous êtes aussi le délégué départemental de la Fédération Nationale des Associations et Amis des Personnes Âgées Et de leur Familles (FNAPAEF), pouvez-vous en dire plus ?

Cette Fédération créée en 2005 est composée d'associations et de membres individuels. Elle se donne pour missions : d'être à l'écoute du terrain, répondre, conseiller, participer à toutes réflexions, veiller au respect de la Charte des Droits et des Libertés, transmettre, proposer et représenter la fédération auprès des Pouvoirs Publics et appeler à la mise en place du 5° risque de protection sociale, au titre du handicap, sur le principe de solidarité nationale.

Localement quelle est votre action ?

En tant que délégué mon action est de veiller à la qualité des conditions de vie à domicile ou d'accueil en établissement de nos aînés, du respect de leur dignité et leur réelle représentativité. J'ai pour cela informé les Mairies du canton par le biais de la CCBE et j'ai proposé aux représentants des familles de 19 ehpad de former un groupement pour se connaître, s'entraider, s'informer, se former, réfléchir ensemble sur les difficultés rencontrées et faire des propositions pour devenir un partenaire reconnu dans les établissements.

En effet, la plupart des personnes âgées veulent rester chez elles ou à proximité de leur famille, là où elles ont vécu. Voulez-vous dire que les personnes âgées ne voudront plus ce type de placement au seul prétexte qu'ils sont vieux ?

C'est le non choix qui est mal vécu et les actualités ajoutent la crainte en révélant chaque jour la face sombre de ce qui se passe derrière les murs des lieux fermés et ce depuis les Maisons-Dieu du Moyen Age. Aujourd'hui ce mode d'accueil doit changer. Les recommandations actuelles sont pour des bâtis moins grands et moins coûteux, plus flexibles, évolutifs, ouverts sur l'extérieur.

Comment vous faites quand les familles sont éloignées ou indisponibles ou que l'habitat est isolé ou pas adapté ?

L'idée d'un ehpad hors les murs s'inscrit en ce sens en transposant les prestations traditionnelles d'un ehpad au domicile, c'est à l'ehpad de s'adapter aux besoins et volontés des personnes pas l'inverse Comment ? en décloisonnant les grosses structures pour un hébergement diversifié qui va du domicile de la personne aux petites unités adaptées et équipées en fonction du degré de dépendance intégrées dans l'habitat existant ou à construire pour offrir à nos ainés un hébergement dans des appartements individuels groupés dont ils seront les habitants. Chaque unité aura le personnel nécessaire aux besoins quotidiens et utiliseront tous les services communs de la collectivité. Enfin, être chez soi !

C'est intéressant mais est-ce réalisable ?

Il y a 40 ans j'ai proposé et pu expérimenté ce type d'hébergement éclaté, intégré dans l'habitat existant. pour tous les adultes handicapés d'un secteur quel que soit leur handicap résidant dans un pavillon hospitalier ou en foyers fermés ou à charge 24h sur 24 de leur famille.

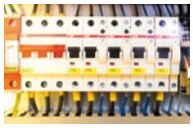
Pour conclure quelle est votre sentiment sur cette étape de vie ?

C'est notre regard dur la vieillesse qu'il faut changer. Giono résume bien ma pensée et l'esprit de ce projet du bien vieillir au village quand il dit : « il faut ajouter de la vie à ces jours et non des jours à la vie ».

Contact : georges.morel49@free.fr



NOV'ELECTRIC SARL





NOTRE ACTIVITÉ :

- Dépannage électroménager et électrique
- Recherche d'économie
- Pose et Fourniture de portail aluminium horizal
- Installation d'automatisme de portail et de garage
- Rénovation électrique, pose de ventilation mécanique contrôlée
- Installation de visiophone
- Maintenance bâtiment industriel
- Conseil de vente en éclairage LED

Bernard CHATAIN – Tél. : 06 31 67 65 99 - Mail : nov.electric@free.fr - Siret : 51519178100019

Horaires de La Poste été 2022

Les horaires d'ouverture du bureau de poste du Grand-Lemps seront aménagés du 1er août au 26 août 2022 pour la période estivale :

- **Lundi : 14h à 17h**
- **Mardi : 14h à 17h**
- **Mercredi 14h à 17h**
- **Jeudi : 14h à 17h**
- **Vendredi : 14h à 17h**
- **Samedi : fermé**

Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du 29 août 2022 !



LES RESTAURANTS DU CŒUR
LES RELAIS DU CŒUR

RESTOS PLUS PRÈS

BIENTÖT SUR LE GRAND-LEMPS
UN POINT DE DISTRIBUTION DESSERVI
PAR UN CAMION UNE FOIS PAR SEMAINE

Les Restos du Cœur de l'Isère souhaitent se rapprocher des personnes démunies qui ne peuvent se déplacer vers les centres existants. Pour cela, des points de distribution de proximité vont ouvrir dans certaines zones non couvertes actuellement.
Nous cherchons de bénévoles pouvant consacrer quelques heures pour faire de la distribution ou approvisionner ave un petit utilitaire ces points de proximité.

Pour nous rejoindre, contactez Corinne RE
par téléphone au 06 67 93 71 17,
ou par mail à l'adresse suivante
AD38.referentressourcesbnc@restoducoeur.org

ON COMPTE SUR VOUS !

Broc'Land Geek au Grand-Lemps

Dimanche 28 mai, la première édition du salon Broc'Land Geek sur le territoire a rassemblé de nombreux exposants à la salle polyvalente de La Grange. L'objectif était de vendre, d'échanger ou de partager leur passion : Geek, pop Culture, miniatures, jouets vintage, univers steampunk, jeux de rôle, héros, fantasy, sciences fiction, monde imaginaire, figurines, legos, playmobils, mangas, consoles de salon, jeux vidéo, skylanders, pokemon, petshop, comics, bandes dessinées, jeux de société, figurines, livres de SF, Fantastique, dvd, films cultes, jeux de cartes, goodies de séries TV actuelles et rétro, etc...





Pour une première sur le territoire, ce fut une réussite puisque 2500 visiteurs, déguisés ou non ont investi les lieux, seuls, en famille, entre amis. Engouement qui pourra sans doute permettre de revoir cette manifestation sur notre commune.

La vie économique

Ergothérapeutes

Les 6 ergothérapeutes du cabinet **IsErgo Act'** www.isergoact.fr, installés sur la commune d'Apprieu depuis 2014, sont heureuses de vous annoncer le transfert prochain de leur activité sur la commune du Grand Lemps, **15 place du château**. Le cabinet conservera son secteur d'intervention sur les lieux de vie des patients entre Voreppe et Beaurepaire.

L'ergothérapie, profession de santé sous couverture d'une prescription médicale, peut intervenir pour toutes personnes, à tout âge, ayant des difficultés perturbant les activités de la vie quotidienne. Les actions de soin sont axées, suite à une évaluation préalable, soit pour de la rééducation, soit pour de la réadaptation. Des actions de prévention, éducation thérapeutique, formation sont également assurées ponctuellement.

Bièvre Rénov Multiservices

Monsieur Joël VARLET installé dans la région depuis 2003 suite à la mutation de son épouse dans une entreprise de la région, habite depuis 17 ans au Grand Lemps et a créé son entreprise « BIEVRE RENOV » sur la commune en Janvier 2022.

Autodidacte il a appris le travail du bâtiment dans différents corps de métier, la construction de terrasses en bois, cela pendant 10 ans.

A 50 ans il obtient un CAP/BEP dans le bâtiment par le biais de l'AFPA.

Il a aussi suivi une formation pour les sols et douches PVC collé pour personne à mobilité réduite.

Sa clientèle n'est pas que lempsiquoise, il travaille sur la région et s'occupe aussi de l'entretien en usine (peinture, plomberie, électricité…).

En ce moment il effectue un gros chantier à Aix en Provence où il réalise une terrasse de 150m² au 3e étage d'un immeuble avec un SPA de nage et une pelouse artificielle.

Sa devise : Savoir- faire pour les autres, faire les choses bien, servir les gens, les écouter.

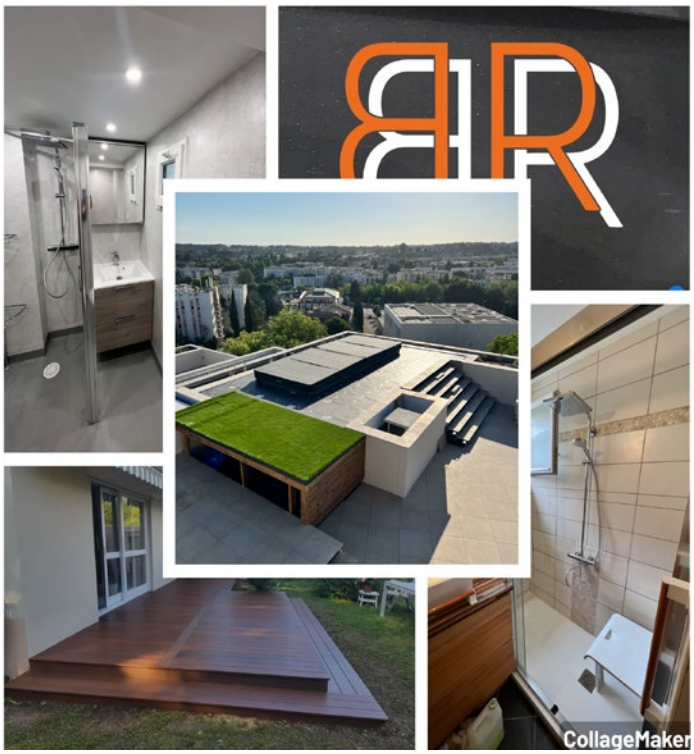
Il a parfaitement bien réussi son intégration dans notre commune et n'en repartirait pour rien au monde.

Il est père de 2 enfants, tous deux également dans le bâtiment, les savoir-faire se transmettent.

Issu d'une famille de bénévoles ayant œuvré pour les paralysés de France, Il s'est lui-même investi dans une association de Bi-cross à Voreppe.

Se hobbies qu'il partage en famille : les vieilles voitures, les 2 Cv, la réparation de vieilles mobylette et le rock'n'roll des années 40 et 50.





OXÉO

Vous souhaitez retrouver plaisir, motivation, confiance et sens dans votre travail ?

Au sein d'OXEO, nous vous accompagnons au travers d'un Bilan de Compétences pour retrouver le chemin de votre épanouissement professionnel !

Nous vous aidons à concrétiser un projet professionnel réaliste, qui vous corresponde et aligné avec votre projet de vie.

Nous nous appuyons sur quatre axes :
• **La connaissance de vous-même** : identifier vos forces, vos atouts et les leviers pour dépasser vos freins
• **Le métier** : identifier le métier, les missions que vous pouvez et avez envie d'exercer
• **L'environnement de travail** : définir celui qui vous convient et dans lequel vous pourrez développer tout votre potentiel
• **Vos impératifs** : préciser les conditions essentielles : financières, horaires, géographiques...

Vous partirez avec un plan d'action pour réussir votre projet.



Nous nous adaptons à votre rythme.
Les entretiens sont réalisés **dans notre centre ou à distance**.
Notre Plus : Toutes les heures sont réalisées en entretien individuel avec un professionnel de l'accompagnement.
Contactez-nous pour un premier entretien préliminaire et gratuit de 3/4 d'heures et connaître les possibilités de financement.
Tel : 09 50 88 36 08
contact@oxeo.expert

OXEO
23 rue de la République
38690 LE GRAND LEMPS

INFORMATION
LE MARCHÉ SE DÉPLACE EXCEPTIONNELLEMENT.

VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2022
PARKING DE LA MAIRIE



MARRE DES ALLERGIES !



Nez qui coule, yeux qui piquent, palais qui gratte, oreilles qui démangent, éternuements... Ces symptômes vous rappellent quelque chose ?
La réflexologie vous aide à atténuer les désagréments des allergies saisonnières. Alors n'attendez pas d'être en crise, contactez-moi.

Florence Bouvard - 06 26 84 44 60
@ : contactfbreflexologie@gmail.com
https://contactfbreflexo.wixsite.com/reflexologie-isere

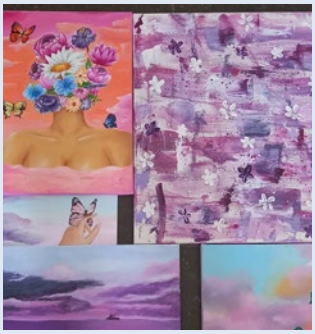
Vie culturelle

Expositions temporaires dans le hall de la mairie

MICHEL FAUSSARD



Dans le cadre des expositions un mois un artiste, c'est Michel Faussard qui inaugure notre projet de faire connaître et reconnaître les artistes lempsiquois par des expositions de leurs œuvres à la mairie du Grand lemps. Michel Faussard est un peu chez lui au sein de la mairie du Grand Lemps. Ancien élu municipal il connaît bien les locaux, en tant qu'ancien enseignant il connaît bien les vertus de la pédagogie par l'art.
Par la présence de ses œuvres, il pérennise la volonté municipale de conduire une politique culturelle à destination de l'ensemble de la population. Il rend de plus possible une implication plus forte des lempsiquois à notre souhait de rendre l'art accessible à tous.
Le hall de la mairie est un lieu de passage, c'est donc une occasion unique de rencontrer l'art, même pour les plus rétifs à ses messages.



FLORE VERHOEVEN

« Ayant habité presque 20 au Grand-Lemps, je suis ravie de pouvoir exposer mes tableaux dans le village où j'ai grandi. J'ai toujours été passionnée par l'art et notamment la peinture. Inspirée par les tableaux de mon grand-père, Alphonse Verhoeven, j'ai décidé à mon tour de saisir mes pinceaux au début de l'année 2020.
Je me plais à peindre des tableaux abstraits, en variant les instruments, techniques de peinture, tout en restant dans un style assez coloré. Je m'intéresse également au style surréaliste, en proposant des peintures également colorées regroupant des sujets que j'apprécie tels que les fleurs, et les papillons. La nature reste une grande inspiration pour moi, et j'essaye de la retranscrire avec plus de couleurs. »

PASCALE JOURDAN

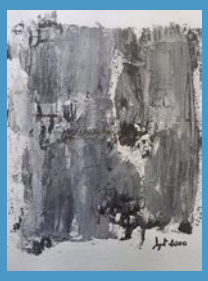


Pascale Jourdan est une artiste autodidacte. Cet ancien agent de la Mairie du Grand Lemps est à la retraite depuis cinq ans.
Pascale a commencé par réaliser des aquarelles pendant quelques années, mais cette technique semblait limiter sa créativité. Elle est donc passée à l'acrylique et autres supports lui permettant de laisser libre cours à son inspiration.
Ses œuvres sont actuellement exposées dans le hall de la Mairie du Grand Lemps jusqu'à fin Juin.

Nous avons choisi de ne pas faire de comité de sélection des artistes et des œuvres proposées, les élus ont choisi un principe simple :
L'ARTISTE EST CELUI QUI PREND LE RISQUE DE DONNER A VOIR SES ŒUVRES.
Il reste encore des possibilités d'exposer. Si cela vous intéresse, merci de prendre contact avec la Mairie du Grand Lemps.

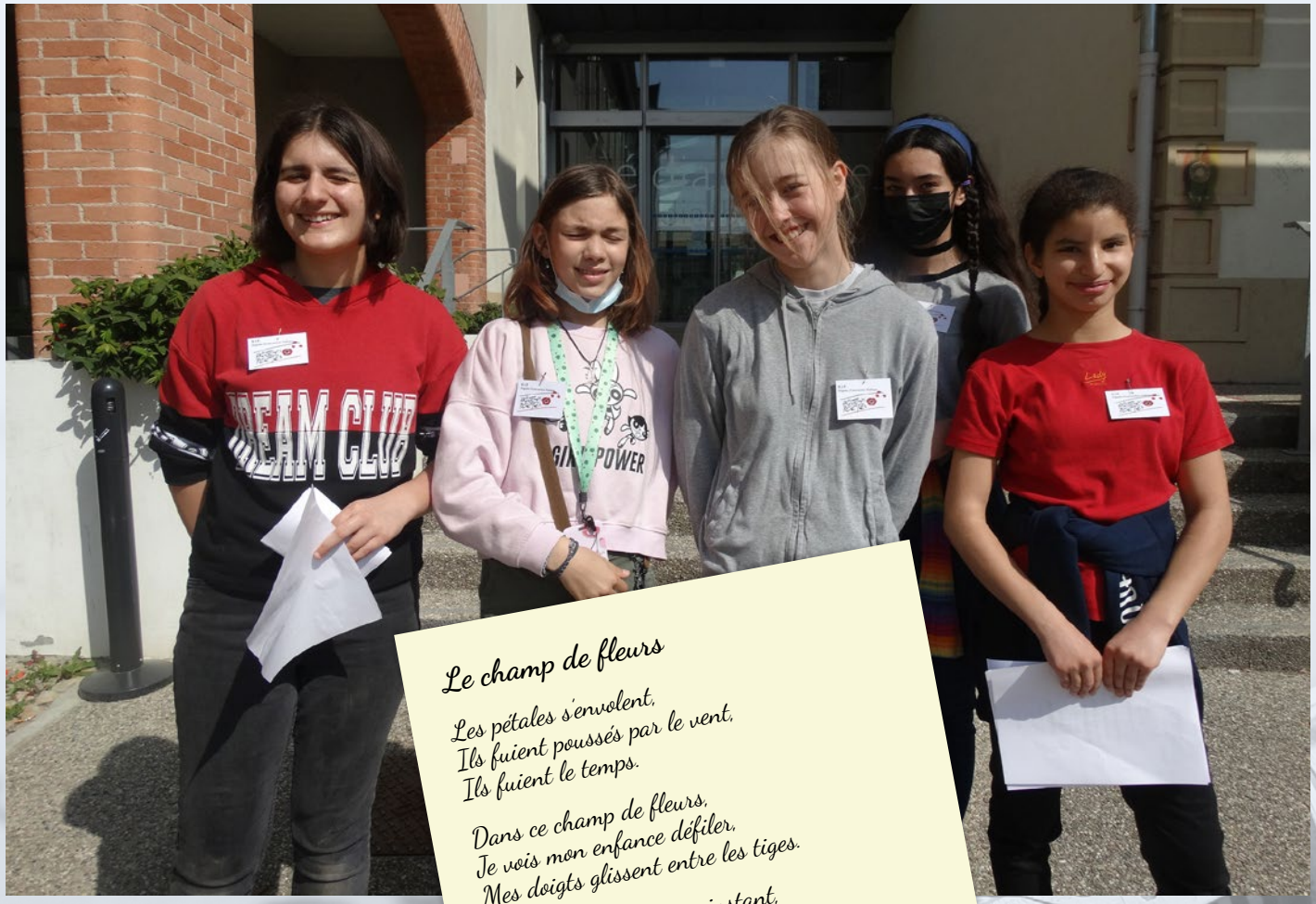
EXPOSITION SUR LE THÈME DU NOIR ET BLANC
Invité : **Maurice JAILLET**, artiste peintre local, spécialisé dans le noir et blanc.
Vous faites de la photo, de la peinture, de la sculpture ou autre en noir et blanc
Venez nous rejoindre en prenant soin de vous inscrire auprès de la mairie :
04 76 55 80 34 ou par mail : rogerbayot@legrandlemps.fr
INSCRIPTION GRATUITE

Déroulement de la journée :
De 10h à 19h : exposition de vos œuvres au Foyer Municipal - À 20h00 : concert de blues avec le groupe KILL GALLON ouvert à tous, entrée gratuite.





Poèmes : Collège du Grand Lemps



Le champ de fleurs

Les pétales s'envolent,
Ils fuient poussés par le vent,
Ils fuient le temps.

Dans ce champ de fleurs,
Je vois mon enfance défiler,
Mes doigts glissent entre les tiges.

Ce moment devient un instant,
Cet instant devient un souvenir,
Et ce souvenir disparaît.

Lana Pires Eiras, 3e C

Amitié éphémère

Notre amitié compte, mais jusqu'à quand ?
Depuis notre enfance, nous sommes inséparables
Tu es mon autre moitié
Et c'est comme ça.
Aujourd'hui, tu es loin de moi.
La peur que ce feu brûlant s'éteigne
Me ronge de tristesse.

Notre amitié compte, mais jusqu'à quand ?
Que pourrais-je faire de tous ces secrets
Qu'on a gardés à deux tout ce temps
Maintenant que tu m'as laissée plonger dans mon chagrin ?
Tous ces merveilleux moments passés avec toi
Resteront à jamais gravés dans mon coeur d'enfant.

Notre amitié compte, mais jusqu'à quand ?
Te souviendras-tu de moi quand tu reviendras ?
Pourrais-je te revoir même une fois éloignées ?
Me reconnaîtras-tu dans la foule ?
Si tu reviens, me reparleras-tu comme avant ?

Notre amitié compte, mais jusqu'à quand ?

Jannah et Sara, 6e B

Un souvenir éphémère

Le temps de mon enfance disparaît,
Cette petite maison, blanche, disparaît,
Notre buisson secret disparaît,
Tout disparaît, souvenir éphémère.

Mes amis de toujours disparaissent,
Les fleurs que je cueillais pour ma maman disparaissent,
Les rires qui résonnent dans la cour de récré
disparaissent,
Ils disparaissent, souvenir éphémère.

Les premiers mots maladroits s'effacent,
Les comptines enfantines se cachent,
Les « je t'aime » amoureux s'illusionnent,
Les mots s'effacent, souvenir éphémère.

Les rêves d'enfant s'effacent,
Le Père Noël et la petite souris s'effacent,
Cette petite fille innocente, en moi s'efface, souvenir
éphémère.

Lana Pires Eiras, 3e C

Le temps

Tu me prends par la main,
Tu m'emmènes loin de tous,
De mes amis, des miens,
Vers demain tu me pousses.
Tu m'attires vers un gouffre,
Mais non, je ne veux pas,
Je résiste, je souffre,
Tu m'emportes pas à pas.
Toi, le temps.

Lana Pires Eiras, 3e C

La rencontre

Elle était là,
Au coin de la rue,
Elle ne m'avait pas vue,
Mais moi, si.

Elle portait un masque,
Mais son visage était celui d'un ange,
Ses cheveux faisaient fuir la pluie,
Ses yeux aussi bleus que la mer,
Sa voix ressemblait au chant des oiseaux.

Elle ne le savait pas,
Mais moi, si.

Lana Pires Eiras, 3e C

Le bonheur ne dure qu'un temps

Le bonheur ne dure qu'un temps

Il ne dure jamais assez longtemps
Comme les rires d'enfants
Balayés par le vent

Les sourires s'effacent
Comme ces dessins sur le sable
Il n'en reste plus de trace

Le bonheur ne dure qu'un temps

Aujourd'hui, je voudrais qu'il s'envole avec moi
Aujourd'hui, je voudrais rire à l'infini
Aujourd'hui, je voudrais le serrer contre moi
Aujourd'hui, je voudrais le garder pour la vie

Je ne veux plus l'égarer
Je ne veux pas l'oublier
je ne veux pas le voir mourir

Juste... le voir grandir

Marina, 3e C

Fragile

Le temps est fragile
La vie est fragile
Le monde est fragile
L'homme est fragile

Ça l'écrase !
Ça le casse !
Ça le déchire !
Ça hurle !
Ça brûle...

Et ça disparaît
Sous la Terre mère

Il ne souffre ?
Plus

Lucas, 5e F

Que ne donnerais-je pas pour revivre
Ce sentiment si vite enfui

Que ne donnerais-je pas pour le revoir
Cet ange trop tôt parti

Que ne donnerais-je pas pour retourner
Tout contre cet arbre
Comme j'aimais à le faire si souvent
Avant de partir

Que ne donnerais-je pas pour revivre
Toutes ces belles choses
Que je ne savais pas
Ephémères

Héloïse, 3e C

BRADERIE DU SECOURS CATHOLIQUE

La boutique « Coup d'pouce » du Secours Catholique, organise son « éco braderie ».
33 rue de la République à Le Grand Lemps
les vendredi 24, samedi 25 et mardi 28 juin de 9h à 12h.

Tous les articles de la boutique, les vêtements homme femme enfant et les accessoires seront vendus entre 50 centimes et 2 euros.
Venez découvrir la boutique et faire connaissance avec les bénévoles

Fin de saison pour le LCA Foot 38

Après une 2e partie de saison sur un rythme normal, les équipes de toutes catégories ont terminé leurs championnats ou plateaux, malgré des effectifs parfois réduits dus à des blessures ou un manque de motivation. Un grand coup de chapeau à tous et à nos fidèles supporters.

Les vacances de Pâques ont permis le retour du traditionnel stage, avec 47 jeunes joueurs pendant 5 jours. Que cela fait du bien !

Retour également du week-end de fin de saison pour Pentecôte, à Béziers.

Les licences sont en renouvellement ou en création lors de tous les entrainements ouverts aux enfants ou adultes désirant faire des essais au LCA.

A NOTER :
Assemblée générale le 17 Juin à Colombe pour préparer la saison prochaine.
Pucier le 3 Juillet à La Grange au Grand Lemps

Du football en intérieur : le pari du FGL38 pour la saison 2022/2023

Le futsal, c'est finalement du football en salle, avec quatre joueurs de champ et un gardien. Des adeptes de cette discipline ont amorcé l'aventure en avril dernier avec l'idée de créer, pour la rentrée 2022/2023, un club de futsal avec une catégorie unique pour les plus de 18 ans (pour le moment..).

S'est alors engagé le lancement d'un appel à participation pour la composition d'un groupe de passionnés...

Une vingtaine de noms plus tard et le projet est amorcé : association créée, créneaux réservés, affiliation demandée et validée ...

Alors c'est OFFICIEL ... nous y sommes !

Le FGL38 se fait désormais une place comme club de futsal à part entière sur notre bassin de vie de la Bièvre.

Pour suivre toutes les actus, c'est sur Facebook : Futsal Grand Lemps 38 et pour plus de renseignements c'est ici : futsalgrandlemps38@gmail.com.

A très vite sur les terrains !

Sportivement,
Le bureau du FGL38



Un air de printemps pour les jeunes pousses du Hand Bièvre Terres Froides



Après le franc succès du traditionnel « Loto » du 27 février puis de la soirée « Saint Patrick » du 18 mars, le Hand Bièvre Terres Froides poursuit, sur le printemps 2022, ses engagements tant sportifs que structurels :
Durant quatre jours, à l'occasion des vacances de printemps, un stage a été proposé à destination des collectifs -15, -16, et -18 masculins des clubs du Hand Bièvre Terres Froides et de Bièvre Valloire Handball. Sous la tutelle de trois encadrants, la vingtaine de jeune a pu enrichir ses notions tactiques et culturelles du handball (cohésion, observation du jeu, rappel des fondamentaux, etc.). Ainsi, grâce à leur implication et leur motivation, les joueurs ont permis la réalisation d'un stage de qualité qui sera amené à être réitéré les saisons prochaines.

Sur cette fin de championnat, il est possible de relever plusieurs points positifs tant chez les filles que chez les garçons : le nombre croissant des collectifs des -11 et les progrès extraordinaires des -13 laissent entrevoir de nombreuses possibilités pour la saison 2022/2023. La pugnacité et le travail de fond des -16 garçons et -18 filles a permis de préparer sereinement l'évolution dans les catégories supérieures.

Pour la saison 2022/2023, le club souhaite poursuivre sur sa bonne dynamique avec pour objectif d'être acteur tant sur les terrains que dans la vie locale du territoire de la Bièvre.

La saison 2021/2022 s'achèvera par la traditionnelle assemblée générale du club le 1er juillet à 19h00 à la salle des fêtes de Châbons. L'occasion pour le bureau de se renouveler et aux intéressés de venir rejoindre l'aventure de l'encadrement !





CLUB AMBIANCE AMITIE

Ouvert à toute personne de 55 ans et plus pour faire de la gymnastique adaptée, des jeux de société, des voyages, des repas...

Nous vous attendons les mardi après-midi dans nos locaux 3 rue Pasteur

Renseignement 04 76 35 99 14
04 76 65 08 94

Succes de la paëlla géante du 15 mai 2022 et projets du comite de jumelage



Nous vous avions promis un repas festif, la joie, la musique et la danse. Nous avons tenu notre promesse. Nous vous attendons tous encore plus nombreux l'année prochaine.

Le Comité de Jumelage et ses responsables ont été très heureux d'avoir recueilli et retrouvé les nombreux adhérents et toutes les personnes intéressées par notre association autour de ce repas festif.

Leur présence et leur soutien permettent au jumelage Le Grand-Lemps/Dogern de poursuivre ses relations et ses échanges avec nos amis allemands.

Nous avons apprécié la présence de Madame Géraldine Bardin-Rabatel, Maire du Grand-Lemps et des élus de notre commune et de notre région ainsi que notre Rosière Océane Bridenne et sa demoiselle d'honneur.

Le Comité tient à remercier tous les commerçants du Grand-Lemps qui ont accepté d'annoncer notre manifestation en apposant sur leurs vitrines nos affiches ainsi que tous nos amis et les agents municipaux qui nous ont apporté une aide précieuse.

Le week-end du 9 et 10 juillet prochain aura lieu à Dogern, la « DORFFEST » (fête des associations). Les responsables du Comité du Grand-Lemps ont été invités par leurs amis allemands pour y participer. Ils seront présents avec un stand de spécialités régionales pour représenter notre association.

Le jumelage fêtera ses 35 ans en 2023 à Dogern, vous y serez tous invités pour célébrer cet évènement, par mail pour les adhérents ; et pour toutes les personnes intéressées par nos échanges, elles pourront consulter en temps voulu cette invitation ouverte à tous sur notre site internet : https://jumelage-le-grand-lemps-dogern.webnode.fr/

Si vous souhaitez rester informé de nos activités ou pour nous rejoindre et adhérer à notre association vous pouvez prendre contact avec nous par mail : jumelagedgl@orange.fr

FESTI' LEMPS
ASSOCIATION DU GRAND LEMPS

L'association « **Comité des fêtes les lempsiquois** » a modifié ses statuts début avril 2022. Elle est devenue « **Festi'Lemps** » qui, comme son nom l'indique a pour but de contribuer à l'animation de notre village en proposant de nouvelles manifestations. Elle sera également le soutien des associations du Grand-Lemps et de la mairie lorsqu'elle sera sollicitée, bien sûr dans la mesure de ses moyens matériels et humains.
Forte de ses 25 adhérents, de son envie, de ses idées et de toute l'énergie d'une équipe soudée et volontaire, elle essaiera d'apporter une réponse à un besoin collectif de faire la fête au Grand-Lemps, de cultiver et de développer le lien social, source d'épanouissement et de richesse de toute association.
Voici ce que l'équipe souhaite développer :
Aider sous diverses formes les associations du Grand-Lemps, par sa présence, son matériel, ou ses conseils.
Mettre en avant le patrimoine Lempsiquois, et participer à sa pérennité. (Animation le week-end de la Rosière).
Créer des évènements nouveaux qui rassemblent, tels que : (Marché du 1er mai – carnaval – soirées cinéma – week-end gastronomique, etc.).
Vous qui souhaitez participer à ce nouvel élan, à cette envie irrésistible de faire la fête, vous qui souhaitez partager des moments de convivialité, avec la satisfaction de faire bouger notre village, alors n'hésitez pas et venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus !
Prochain rendez-vous prévu pour la fête de la musique au parc de la mairie le 21 juin, avec le LEMPSICHOEUR, l'ATELIER CIRQUE et la CHORALE DU COLLEGE du Grand-Lemps, sans oublier le BLIND TEST MUSICAL et le KARAOKE GEANT jusqu'au bout de la nuit !

Contact : thiebaut.quentingm@gmail.com



Élans Solidaires



Élans Solidaires veut répondre aux besoins et accompagner les personnes et les familles de notre territoire. Voici certaines de nos actions :

LA BOUTIQUE SOLIDAIRE « LA P'TITE BOUTIQUE »

Tél : 04 57 20 61 02 11 rue de l'église
Du mardi au samedi de 9h30 à 12h, le 1er samedi du mois de 14h à 17h
C'est une vraie boutique, avec des bénévoles disponibles et souriants qui vous accueilleront. Vous trouverez des vêtements et textiles de seconde main, triés minutieusement et de qualité, et à petits prix (1 à 5 €). Pour alimenter cette boutique, nous collectons des vêtements, textiles, chaussures...

L'ACCOMPAGNEMENT :

Accueillir et Ecouter chaque personne quelle que soit sa demande. Apporter une réponse et un soutien personnalisé : dépannage (aide à l'installation, transport, aide vestimentaire, jouets...) et/ou orientation (RP, ateliers...), secours d'urgence (alimentaire et/ou carburant), demande de biens mobiliers ou ménagers, Souvent les personnes nous sont adressées par le service social. Une petite équipe est en charge de les accueillir dans le secret partagé, le respect, l'écoute bienveillante.

L'ATELIER NUMÉR'HIC EN 1 CLIC

Le jeudi de 14h à 16h : en partenariat avec le Centre médico-social, des animateurs vous initieront à l'informatique ou vous accompagneront dans vos démarches administratives sur le net. Accompagnement individuel quel que soit le niveau. Attention, bienveillance, et convivialité. Inscription au 07 67 80 97 94

LE REPAS PARTAGE

En partenariat avec le centre Lucie Aubrac : chaque mois à la salle des fêtes de Châbons **de 10h à 16h**, notre équipe vous fera vivre un moment convivial tout en préparant un repas dans une ambiance chaleureuse avant de le déguster ! Inscription à La p'tite boutique ou au 06 24 29 69 82

LES VISITES À DOMICILE

L'isolement social touche de plus en plus de personnes. Elans Solidaires mobilise des bénévoles pour des visites à domicile afin de vivre des temps d'échanges et de partage avec la personne visitée.
Renseignement à La p'tite boutique
ou au 06 24 29 69 82

L'ATELIER TRICOT-CROCHET

Le mardi de 14h à 16h pour apprendre à tricoter et crocheter .
Inscription à La p'tite boutique ou au 06 24 29 69 82

LA BRADERIE DE JOUETS « UN NOËL POUR TOUS »

Collecte des jeux et jouets toute l'année. Exposition des jeux et jouets et Braderie les 25 et 26 novembre Foyer municipal du Grand Lemps.

Les besoins sont grands sur notre territoire et malgré nos 35 bénévoles nous sommes toujours à la recherche de nouvelles personnes pour poursuivre nos missions au service de la population.

Terres Froides Basket



TERRES FROIDES BASKET souhaite tout d'abord remercier l'ensemble de ses bénévoles et licenciés avec qui le club, au fil des années, à partager des moments inoubliables. C'est une fin de saison qui se profile, et avec elle, beaucoup de travail acharné de la part des jeunes afin qu'ils progressent encore plus chaque jour.

Le Club se dirige vers une fin de saison plus que satisfaisante. Dans les petites catégories les moins de 13 ans masculins et féminins ont bataillé pour le niveau région, avec des découvertes et des surprises au sein des équipes. Pour les moins de 15 ans, qui évoluaient aussi au niveau régional nous ont offert une saison pleine de joie et de rebondissements. Pour les moins de 17 ans et les moins de 20 ans enfin, une deuxième partie de saison merveilleuse, mais avec un goût amer sans cette poursuite dans les phases finales des play-offs AURA, qui les motiveront davantage pour l'année à venir. Nos équipes séniores ont toutes remplies les objectifs de début de saison, en commençant par les équipes réserves masculines qui pour la première se positionne dans le haut de tableau de régional 2, tandis que la départementale 3 est promue en deuxième division départementale tout en étant invaincue en saison régulière, et vainqueure de la coupe d'Isère ! Enfin l'équipe fanion termine 5e du championnat Nationale 3, avec un 6/6 dans la fin de saison depuis l'arrivée du nouvel entraîneur. Du côté des filles, l'équipe première a su trouver les armes pour retrouver la pré-nationale la saison prochaine, notamment grâce à l'apport des jeunes de l'équipe réserve.

Le Pédibus cette année a connu un fort succès, et sera donc prolongé à la rentrée en septembre prochain, toujours en collaboration avec les écoles de Colombe, Le Grand Lemps et Apprieu. A l'instar du pédibus, la section U4 – U5 a beaucoup plu aux parents et aux enfants. Les entrainements du samedi matin ont permis aux familles de se redécouvrir à travers l'apprentissage du basket et des jeux ludiques pour les parents et les enfants.

Déjà tourné vers la saison 2022 – 2023, le club TERRES FROIDES BASKET sera présent aux forums des associations dans les différentes communes des terres froides, Apprieu, Chabons, Le Grand Lemps. L'assemblée générale de l'association aura lieu le 23 juin à 19 heures à chabons.

Le Club vous souhaite de bonnes vacances, n'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux et sur notre site internet :
Facebook : https://www.facebook.com/Terres-Froides-Basket-482552411769080/
Instagram : https://www.instagram.com/tfb_38/?hl=en
Site du club : https://www.terresfroidesbasket.com/

Musique des Terres-Froides

Oyé ! Le samedi 11 juin à La Grange a eu lieu un super spectacle en duo avec Les Lames du Dauphiné : Combats d'épées, haches, lances, torches et pour plus de frissons encore, les jongleurs et cracheurs jouent avec le feu et vous illuminent de mille flammes ! L'harmonie des Terres-Froides les accompagne durant la totalité du spectacle avec un répertoire musical bien guerrier que vous reconnaissez sans peine tellement ces mélodies font parties de notre culture musicale.
Si vous avez raté ce moment exceptionnel, un autre concert est prévu dans le secteur samedi 2 juillet (horaire et lieu à confirmer). Surveillez les affiches et notre site internet !



Tennis club Le Grand Lemps



Equipe 2 championne de printemps soulevant symboliquement la coupe gagnée en... 2007



Equipe 1 championne d'automne en présence de M^me^ Bardin Rabatel, Maire du Grand Lemps et M^me^ Annie Bert, conseillère aux associations

JOUEZ AU TENNIS CET ÉTÉ POUR 10 € ! UNE FABRIQUE À CHAMPIONS

Profitez des beaux jours et des terrains rénovés pour essayer ou retrouver le tennis cet été à un prix pratiquement gratuits (10€ par personne) incluant accès, éclairage et assurance : INCONTOURNABLE !
En mode loisir cet été, vous pourrez continuer cette experience la saison prochaine et, pourquoi pas, se prendre au jeu pour rejoindre nos équipes qui sont championnes interclubs d'Isère cette saison : équipe 1 championne d'automne, 2eme de printemps et équipe 2 championne de printemps. Des titres attendus depuis 15 ans qui anterime « Grand Lemps » avec « Grand Club » : UN GRAND BRAVO !

Renseignements sur la promo été et adhésion dés maintenant au :
Tél. : 07 89 64 80 94
Mail : tennis.legrandlemps@gmail.com
Site : https://tennislegrandlemps.wixsite.com/club

Les cyclos en vadrouille !!!



23 cyclos du Cyclo Loisir de la Bièvre se préparent pour leur séjour au Lavandou qui se déroulera du 11 au 18 juin. Des retrouvailles qui permettront aux uns et aux autres de se faire plaisir et oublier ces deux années très particulières.
7 d'entre eux, les gros rouleurs, partiront en vélo du Grand-Lemps pour rejoindre Le Lavandou en 2 jours. Pour la 1ière étape, ils emprunteront l'itinéraire en direction de La Mure puis du Trièves avant d'entrer dans le massif du Dévoluy en franchissant le col du Festre, traversant le petit Buech puis longeant la montagne de Céüse pour descendre dans la vallée de la Durance. Cette 1re étape se terminera au village de Les Mées après 220 km et 2800m de dénivelé.
Le 2ième jour se fera le long de la Durance jusqu'à Vinon sur Verdon puis Barjols et Brignoles avant de rejoindre Le Lavandou après 158 km et 1700 m de dénivelé.
Ils séjourneront à « La Grande Bastide » située dans un écrin de verdure entre le massif des Maures et les 12 plages de sable fin. Regards sur la Provence avec randonnées cyclistes intégrant le col de Babaou tout comme celui des Fourches mais aussi le littoral méditerranéen, la presqu'île de Giens.... Ce sera aussi la découverte à pied du sentier des peintres, des balcons de cavalière, le sentier du littoral ... ils pourront aussi visiter Borme-les-Mimosas, Hyères, Cavalaire-sur-Mer, les îles d'Or (Port Cros, l'île du Levant, Porquerolles) et bien sûr se baigner
D'autres part, les féminines du CLB se préparent pour leur séjour au Puy en Velay du 1er au 4 Juillet organisé par le CODEP38 en lien avec la Fédération Française de Cyclo Tourisme. Belles randonnées en perspective avec les gorges l'Allier et celles des châteaux de la Loire, puis entre le Mont Mézenc et le Mont Meygal passant par la source de la Loire ; juste de quoi affûter les mollets tout en découvrant une belle région !!!!
Ce sera aussi et surtout de belles rencontres et échanges avec les 45 cyclotes iséroises et leurs 5 encadrants. Des temps de détente en piscine sont prévus ainsi que des visites de musées ou tout simplement flâner dans les rues du Puy en Velay !!!!

Pour fêter le 30e anniversaire de l'Association, le CLB invite déjà les amateurs de vélo et de rando pédestre (innovation 2022) à leur randonnée qui se déroulera le samedi 15 octobre au départ de la Grange.

Bel été à tous !

Air les Grands Lynx



Cela faisait 21 ans que le club AIR LES GRANDS LYNX rêvait de plusieurs de plusieurs choses:D'un titre national, d'un grand événement au Gymnase de la Grange. Ces rêves se sont enfin concrétisés cette année. Un grand événement réalisé à la Grange avec, le quart de finale du championnat de France N2 avec une qualification pour les demies pour notre N2 au bout de ce week end, suivi de notre roller night, ce fut une grande première. Le président et le club remercient toutes les personnes, qui grâce à eux cet événement à été un grand succès.Merci à la mairie et au service municipaux qui nous ont fait confiance pour la mise à disposition de la Grange, merci au club de Thonon Les Bains pour le prêt du sol et de la balu, à FestiLemps pour le matériel, merci à tous les artisans et commerçants du Grand lemps pour leurs aide : Boulangerie la mie du grand lemps; Boucherie M. BAL, à Vival M. Micoud, D'Art & d'Acier merci à nos DJ, merci au transport Salvi et Yolande pour le transport de solet merci au Sénateur, Vice-Président de Région, Président département aux Parlementaires et Maire et élus, qui sont venus soutenir nos joueurs et toutes les autres personnes qui ont dansé toute la soirée à notre roller night....

NOTRE TITRE DE CHAMPION DE FRANCE

Après avoir fait un parcours exemplaire de 19 matchs dont 17 victoires, un nul et une défaite, notre équipe finissait première de son classement et pouvait entamer les phases finales du championnat de France .C'est sur le week end du 20/21 et 22 mai que notre équipe affrontait les 5 autres meilleures équipe de France de Roller hockey U17, et après un match nul et quatre victoires successives face aux clubs de St Médard, Grenoble, Valence, Aubagne/St Bonnet et Villeneuve La Garenne, les LYNX allaient affronter Grenoble pour la grande finale du Championnat de France de Roller Hockey. C'est dimanche après-midi dans le gymnase Fernand Schwartz de Villeneuve La Garenne que nos Lynx et Grenoble se sont affrontés lors d'un match palpitant avec une égalité parfaite 2/2 à la fin du temps réglementaire .Après une prolongation, les deux équipes devaient encore se départager sur une série de tirs au pénalty et c'est en comptant sur la grande expérience du gardien des LYNX et des excellents joueurs que l'équipe faisait tomber les Yéti's de Grenoble. Il aura fallu une grosse préparation et une belle mobilisation des coachs et managers pour amener nos jeunes au top du niveau français. Le président des Lynx, David Ducret et les membres du club remercient le coach Sébastien Desson, les managers Christophe Luyton et Jérôme Venin pour toute l'attention qu'ils ont portée à notre groupe, sans oublier tous les parents et bénévoles qui à chaque déplacement sont là pour organiser les rencontres. La saison 2012-2022 a été exceptionnelle pour notre Club car nous avons eu 3 catégories parmi les meilleures équipes de France. Nos U15 et notre N2 sont allés jusqu'en demi-finale du championnat de France et notre U17 est Championne de France 2022.



Le Président actuel remercie tous ses prédécesseurs pour leur travail pendant toutes ces années pour arriver à un tel niveau.

LYNX un jour LYNX toujours
DUCRET David Tél: 06 45 37 97 59
Président AIR LES GRANDS LYNX

Les renc'arts de rue sont de retour

Les renc'arts de rue célèbrent l'arrivée de l'été en fanfare. Au programme de ce rendez-vous familial, concentré sur une soirée pour vous en mettre plein les mirettes, des ateliers, des performances, du théâtre ou de la musique à partager !

Dès 16h30, le parc de la mairie du Grand Lemps revêt ses plus beaux atours et vous accueille au milieu d'expositions réalisées par les usagers du centre socioculturel Lucie Aubrac.

Laissez-vous ensuite emporter par la magie de Kristoff, découvrez le théâtre de Coco&co, déambulez avec la compagnie Médusa avant de vous dégourdir les jambes au son des Tire-Bouchons et de leur bal musette. En famille ou entre amis, rendez-vous dans le parc de la mairie du Grand-Lemps vendredi 24 juin à partir de 16h30.

Envie de participer à une aventure inédite ?

Le centre socioculturel Lucie Aubrac est à la recherche de volontaires pour participer à l'organisation des Renc'arts de rue.

Accueil du public et des artistes, logistique, communication, donnez un peu de votre temps et participez à la réussite de cet évènement !

Ne soyez pas timides, quelles que soient vos possibilités, elles sont les bienvenues. Barhy attend votre appel au 06 33 36 78 03.



Lucie Aubrac



Mercredi 11 mai, c'est sous le soleil que la première édition « portes ouvertes » du centre socioculturel Lucie Aubrac et de la crèche Pirouette s'est déroulée.
L'occasion de permettre aux bénévoles, usagers, partenaires et élus du territoire de visiter cet espace et d'échanger avec l'équipe sur différents projets ou animations pour aller à la rencontre des habitants.

Le Centre socioculturel propose de nombreux projets ou événements pour les habitants de son territoire. N'hésitez pas à passer la porte pour discuter d'une idée de projet, de poser des questions à notre référente famille autour des sujets de la parentalité, de discuter des problématiques jeunesse avec notre animateur, de l'enfance avec notre responsable de secteur, et même de la petite enfance avec la directrice de la crèche. Sandrine vous accueillera pour vous donner les premiers niveaux d'informations.

De nombreuses actions sont déjà mises en place pour vous autour du jeu de société pour les plus petits jusqu'aux très grands, des temps d'accueil libre et spontané pour les ados de 11 à 17 ans, etc....

Nous n'attendons plus que vous pour continuer à développer des projets autour de moments conviviaux.

État civil

NAISSANCES

› **Augustin GAUTHIER** : 31 mars 2022
› **Basile JOLY** : 3 mai 2022
› **Sophan UM** : 5 mai 2022
› **Lizio CHARRIER FAURE** : 14 mai 2022
› **Valentine MARCONE** : 21 mai 2022
› **Lou BERNARDI BELLIN** : 22 mai 2022

DÉCÈS

› **René PIN** : 23 mars 2022
› **Pierre-Louis BARRAL** : 6 avril 2022
› **Lucien BERTONNET** : 11 avril 2022
› **Célina FÉLIX veuve BROTEL** : 13 avril 2022
› **Tahsin HEREK** : 21 avril 2022
› **Albert BALAYÉ** : 22 avril 2022
› **Pierre GUILLET** : 7 mai 2022
› **Denise ROSTAING épouse COLLIN** : 8 mai 2022
› **Raymonde DREVET veuve BOURJAL** : 13 mai 2022
› **Paulette BERT épouse MILANI** : 17 mai 2022
› **Huguette GUILLOT veuve MOIROUD** : 18 mai 2022
› **Pierrette MOULIN veuve BELLOT** : 24 mai 2022
› **Jane DENARIER veuve RAISIN** : 26 mai 2022

PACS

› **Jérôme GARZENA et Aurélie BOCK** : 196 février 2022
› **Damien PINEL et Ouassila CHAMI** : 21 mai 2022
› **Teo LIEUTIER et Axelle COLOMBEL** : 21 mai 2022
› **Corentin KERVIEL et Meygane NARBONA** : 24 mai 2022



M. KERVIEL et Mme NARBONA



M. LIEUTIER et Mme COLOMBEL



Louis BRIDENNE

MARIAGE

› **Denis MARMONIER et Sandrine GAILLARD** : 7 mai 2022

PARRAINAGE CIVIL

› **Louis BRIDENNE** (né sur la commune) parrainé le 16 Avril 2022

Calendrier des festivités

› **Mardi 21 juin** : Fête de la Musique – Parc de la mairie
› **Mardi 21 juin** : Fête de la Musique, Dans les pas de terrasse – Eglise
› **Vendredi 24 juin** : Renc'Art de Rue – Parc de la mairie
› **Samedi 25 juin** : Fête des écoles – La Grange
› **Samedi 25 juin** : Kermesse de l'Ehpad
› **Samedi 2 juillet** : Lempsi'Loisirs – Place du Château (La Grange en cas de pluie)
› **Dimanche 3 juillet** : Pucier LCA FOOT 38 – La Grange
› **Vendredi 26 août** : Don du Sang – La Grange
› **Dimanche 28 août** : Festival PEYOTL – La Grange
› **Samedi 3 septembre** : Concours de pétanque FCLV – Espace Pierre Bonnard
› **Samedi 3 septembre** : Forum des associations – Place du Château (La Grange en cas de pluie)
› **Samedi 10 septembre** : Forum séniors – Place du Château (Foyer Municipal en cas de pluie)
› **16, 17 et 18 septembre** : Fête de la Rosière
› **16, 17 et 18 septembre** : Fête foraine
› **Vendredi 16 septembre** : Lemps'club – Parc de la mairie (Foyer Municipal en cas de pluie)
› **Samedi 17 septembre** : Feu d'artifice – La Grange
› **Samedi 15 octobre** : Exposition Noir et Blanc – Foyer municipal

Retrouvez tous les évènements à venir sur le site www.legrandlemps.fr